

ZOOM



Entrevue
Marie-Claude Barrette: une dynamo D 3
Élections À la ligne d'arrivée D 4

À vous de tourner !

Le virage à droite au feu rouge, qui entre en vigueur demain, ne sera pas permis sans conditions... loin de là !

■ Il y a eu l'arrivée des clignotants sur les voitures. Puis le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Et les sièges pour enfants. Les voies réservées pour les autobus. Et maintenant, le virage à droite sur feu rouge. Êtes-vous prêts à tourner ?

Il en aura fallu des années d'études, de tergiversations, de projets pilotes, de lignes ouvertes enflammées et d'éditoriaux incisifs. Mais le gouvernement provincial a finalement tranché et modifié le Code de la sécurité routière pour permettre le virage à droite au feu rouge (VDFR), une règle en vigueur partout en Amérique du Nord, sauf à New York et à Montréal.

On en est maintenant aux derniers milles, ou plutôt aux premiers: demain, c'est à vous de jouer. Mais jouez prudemment: les policiers jurent qu'ils seront là pour vous regarder.

La Sûreté municipale de Québec est incapable de dire combien de patrouilleurs seront en service pour surveiller les virages à droite, mais elle affirme que les agents seront visibles dans tous les arrondissements... et pas seulement pour faire de la prévention. «Ce sera zéro pouvoir discrétionnaire des policiers», dit l'agent Steve Desroches, porte-parole de la police. Il n'y aura pas d'avertissement, mais des contraventions dès le début. Il faut que les gens comprennent que ce n'est pas une farce.

Car contrairement à l'arrivée relativement récente des voies réservées pour les autobus, le changement des règles sur le virage à droite a un impact direct sur la sécurité de personnes très vulnérables, les piétons. La Direction de la santé publique de Québec, qui s'opposait au projet, estimait en 2001 que l'arrivée du VDFR occasionnerait 70 blessés et 100 accidents avec dommages matériels chaque année et un décès tous les deux ans.

En 10 ans de police, Steve Desroches confie que c'est la première fois qu'il voit une transition aussi rapide entre l'éducation et la punition. Mais la répression est nécessaire, dit-il, parce que certains automobilistes ont déjà commencé à tourner à droite avant même l'entrée en vigueur de la mesure. «On sait aussi qu'il y a des gens qui contreviennent à la loi parce qu'ils ne sont pas contents de voir autant d'interdiction», dit Steve Desroches.

OCCASIONS RARES

C'est vrai que les occasions d'exercer le nouveau privilège seront rares: à Québec, le VDFR sera permis de jour seulement 3 fois sur 10. La faible proportion s'explique par le fait que dans la Vieille Capitale, contrairement à plusieurs villes de la province, on a voulu protéger les piétons sur presque tout le territoire. On trouve en effet 505 passages exclusifs pour piétons pour 700 carrefours, ce qui impose certaines restrictions.

Au centre-ville, oubliez ça. Le VDFR sera interdit en tout temps de l'avenue Belvédère au bassin Louise, d'ouest en est, et des plaines d'Abraham à la rivière Saint-Charles, du sud au nord.

Dans les autres arrondissements, ce n'est pas nécessairement mieux. À Charlesbourg, le virage à droite au feu rouge sera autorisé en tout temps dans une faible proportion de 18%. Le «score» d'autorisation est de 21% dans Laurentien, 27% dans Limoilou, 31% dans Beauport, Sainte-Foy-Sillery et Les Rivières. Les plus chanceux sont les gens de la Haute-Saint-Charles, qui auront le droit, en tout temps, de tourner à droite dans une proportion de 45%.

Pour les étudiants de l'Université Laval qui s'inquiéteraient, le virage à droite sur feu rouge sera interdit entre 7 h et 22 h sur le campus.

Lueur d'espoir à l'horizon pour les irréductibles du VDFR: la Ville de Québec amorcera bientôt une analyse approfondie de tous ses carrefours pour vérifier si certaines phases pour piétons sont bien utiles. Conséquence, le nombre d'interdictions risque de diminuer, surtout dans les arrondissements à l'extérieur du centre-ville. Pourquoi refaire l'exercice, quelques semaines après avoir visité tous les carrefours une première fois? «À cause des délais du ministère, on a pu faire seulement une analyse brute», dit Marc Des Rivières, directeur des transports à la Ville. Là, on retourne compter le nombre de piétons, de véhicules et vérifier les impacts du virage à droite.

La Ville amorcera une analyse approfondie de tous les carrefours pour vérifier si ses zones piétons sont bien utiles

Claude Rocher de Sainte-Foy. Mais on a le choix de tourner ou pas.

Pour nos conducteurs, il est ridicule que le VDFR soit interdit de jour 7 fois sur 10 à Québec. «C'est une vraie joke», juge Josiane Boutin. Ils n'auraient pas dû dépenser autant d'argent si c'était pour l'interdire partout. Les gens vont être mêlés...

Un autre automobiliste bougonne. «C'est un vrai désastre! dit notre mécontent, qui souhaite rester anonyme. Ils se pètent les babines à dire qu'ils veulent réduire la pollution, mais ils font le virage à droite la nuit! Ça ne réduira pas grand-chose!»

Diane Lapierre trouve d'ailleurs que la période d'interdiction (7 h à 22 h) aurait pu cesser un peu plus tôt. «J'aurais mis ça vers 18h», dit-elle. On est assez matures! S'il y a un piéton, on fait attention, mais c'est un peu bête d'être obligés d'attendre au feu rouge quand il ne se passe rien.

Daniel Bouffard est entièrement d'accord avec le VDFR. «C'est le temps qu'on se mette à l'heure de la planète», affirme-t-il, catégorique. Ça va nous épargner un peu de temps.

VOX POP

Les automobilistes rencontrés cette semaine dans la file d'attente du CAA-Québec, à Place de la Cité, étaient tout à fait au courant de la date d'entrée en vigueur de la mesure. Ils connaissaient aussi très bien la marche à suivre. «On fait comme si c'était un stop: on regarde et on tourne», résume Marie-

Autre texte Page D 2

Entre les trois, mon cœur balance

Entrevue avec des électeurs indécis

À seulement deux jours du scrutin, ils n'ont pas encore choisi leur camp. Ils ne sont ni pour ni contre, bien au contraire. Ils tendent l'oreille à ce que les chefs de partis pourraient sortir de leur sac à surprises dans le dernier droit de la campagne. Leur valse-hésitation est proportionnelle à leur volonté de faire le choix le plus éclairé possible. Car, malgré ce qu'on pourrait croire, ils ne badinent pas avec la politique. Ce sont les indécis, ces électeurs qui risquent de faire toute la différence, lundi, sur l'issue du vote.

Selon les derniers sondages, 6 à 8% de l'électorat n'aurait pas encore opté pour un parti ou un autre. Dans la région de Québec, cette proportion atteint les 13%. Les analystes politiques évoquent la guerre en Irak, qui a occulté la campagne électorale dans les médias, et la lutte à trois partis, du moins dans certaines circonscriptions, pour expliquer le nombre élevé d'électeurs perplexes. Vu leur importance stratégique, tant le Parti québécois, le Parti libéral que l'Action démocratique vont déployer l'artillerie lourde d'ici lundi pour les séduire.

À la demande du SOLEIL, trois électeurs indécis de la région ont accepté de participer cette semaine à une table ronde sur leur état d'esprit. Une discussion à bâtons rompus qui a permis de dégager une seule conclusion: si le ciment n'est pas encore pris, il commence drôlement à durcir.

DU BON ET DU MOINS BON

Jean-Guy Noël, 34 ans, est professeur d'enseignement religieux et moral dans une école secondaire de la Rivière-Sud. Après avoir écouté les arguments de chaque parti et les promesses des chefs, mis le pour et le contre dans la balance, il se présente à la rencontre avec une seule certitude: son choix se fera entre le Parti libéral et l'ADQ.



Normand Provencher

«Une journée c'est l'un, l'autre journée c'est l'autre. Il y a du bon et du moins bon dans chacune des nouvelles idées qu'ils proposent, c'est ce qui me rend indécis. Prendre le temps de faire son choix, c'est une qualité. Moi, je veux ce qu'il y a de mieux», lance le citoyen de Saint-Jean-Chrysostome. S'il a «rayé le PQ de sa liste», c'est surtout en raison de son attitude antidémocratique, particulièrement dans le dossier des fusions municipales.

Cécile Pigeon, 49 ans, de Sainte-Foy, employée dans une boutique du Petit-Champlain, a elle aussi une seule certitude: elle veut que son vote ait une signification. Lorsqu'elle va dans l'isoloir, ce n'est pas nécessairement pour gagner, mais elle ne veut pas non plus que son choix se perde dans les limbes.

«Je veux un vote, un bon qui va compter, qui soit présent quelque part, soit pour le parti au pouvoir ou dans l'opposition», explique-t-elle. Je réfléchis longuement, je donne la chance aux coureurs, quoiqu'il y en a qui ont plus de chances que d'autres. Ils peuvent essayer de me convaincre jusqu'à la dernière minute. Les indécis ne sont pas des gens impulsifs pour une question aussi importante.

Isabel Champagne, 30 ans, mère d'un poupon de cinq mois, est également une pragmatique, qui préfère prendre le temps de voir ce que les partis ont à offrir avant d'arrêter son choix. «Moi, les gens qui sont déjà convaincus avant le début de la campagne électorale, ça me fait peur. Je ne connais pas beaucoup d'indécis, mais ceux que je connais, ils ont pour caractéristique l'indépendance d'esprit.»

Voir BALANCE en D 2



350\$

TÉ que purs ay MO CD

00\$

É elle um CD ge me

LER

R

ILES

03

Le virage à droite au feu rouge

J'aime J'aime pas

Deux longues files de voitures. Air de désespoir. Puis, lorsque la résignation est sur le point de prendre le dessus, je vois la lumière au bout de la file. Une voie, à droite, fluide et quasiment déserte. Tel Indiana Jones, je fonce, dépasse chacun des patients conducteurs par la droite, m'arrête brièvement au feu rouge et je poursuis ma route vers la droite. Gna gna. J'adore le virage à droite au feu rouge.

Si j'avais eu 25 sous chaque fois que je me suis buté à un feu de circulation interminable, j'aurais pu m'acheter une voie. Pire, je suis certain que certains feux

sont synchronisés pour virer au rouge à la vue du capot de ma voiture. Paranoïaque, je vous dis. La haute technologie me niaise.

Heureusement, l'humain, dans sa toute grande logique, a pensé qu'il n'y avait aucune raison d'attendre l'apocalypse universel lorsqu'il y a une possibilité de poursuivre sa route immédiatement et sans danger.

Oui, je tourne à droite au feu rouge et j'aime ça! Évidemment, il faut faire preuve d'un peu de jugement. Quand on voit bien que la personne qui s'engage à pied ne voit rien, il est plutôt pratique



Marc Larouche

Collaboration spéciale

d'attendre. De toute manière, elle sera déjà rendue de l'autre côté et je pourrai m'engager bien avant que les pauvres morons qui poirotent au feu ne puissent avancer. Re gna gna.

Pauvre Pierre Bertrand. On ne perd pas sa vie à la gagner, on en perd le quart à attendre: au guichet automatique, au dépanneur, à l'urgence, au cinéma, au restaurant, à la banque, au bar, même à l'église pour communier. Et vous pensez que je vais me faire suer à attendre pour tourner à droite au feu rouge? Eh ben plus ça va, plus ce sera... oui! La logique humaine

n'est pas nécessairement la même que celle de notre bon gouvernement.

À plusieurs endroits au Québec, dont Montréal, Québec et jusqu'à Rivière-du-Loup, le désir de permettre le virage à droite au feu rouge a donné plus de casse-tête qu'autre chose. Imaginez-vous donc qu'à plusieurs carrefours où la manœuvre était permise depuis des lunes, elle sera désormais interdite. Question de sécurité. En fait, 72% des virages à droite au feu rouge seront interdits. Belle logique. J'ai niaisé la technologie. Le gouvernement me niaise. C'est la vie, faut croire. Attends maintenant, mon oncle. Attends.

Le virage à droite sur feu rouge, ou l'art de se compliquer la vie! Avait-on vraiment besoin de ça au pays du Québec?

Non, ne me répondez pas: j'ai déjà entendu tous les arguments, du plus bé-é-é-é — « tout le monde le fait déjà, pourquoi pas nous? » — au plus utilisé et au plus tordu — « ça va désengorger le trafic, faire économiser de l'essence et réduire la pollution à l'heure de pointe ». Yé! Dans une région comme la nôtre, qui n'a aucune idée de ce qu'est un vrai embouteillage ou un smog, on avait besoin de ça!



Andrée Roy

ARoy@lesoleil.com

conduite obligatoire pour l'obtention du premier permis de conduire. Je n'ai jamais pu savoir à qui cette volte-face avait pu profiter, mais je constate tous les jours, en voyant des automobilistes ignorer comment s'engager sur une autoroute ou incapables de réagir adéquatement à un « quatre-STOP », à quel point nous avons besoin de cette mesure comme d'une claquette dans la face!

D'autant que le VDFR ne sera pas permis dans la majorité des cas. C'est aussi *teaser* que de donner une batterie à un ado tout en lui interdisant d'en jouer quand il y a quelqu'un dans la maison...

Ce qui est curieux, c'est que depuis qu'on a installé les fameux panneaux — dont la plupart interdisent carrément le VDFR —, je n'ai jamais vu autant d'automobiles tourner à droite, en plein jour, sur feu rouge. Le VDFR ne sera pourtant en vigueur que demain!

Dans la « campagne » où je demeure, il y a peu de trafic et quelques feux de signalisation. Mais ils fonctionnent à la demande: quand une voiture, un piéton ou un vélo se pointe, en dehors des heures de grande circulation, ça déclenche le feu vert. Pour le reste, nous avons, nous aussi, nos affiches indiquant, à chaque feu, que le virage à droite au feu rouge maintenant permis est interdit à cette intersection...

Comme bêtise, c'est dur à battre! Surtout quand on pense que c'est aux adultes de donner l'exemple aux plus jeunes...

À 25 c
le feu rouge
interminable,
j'aurais pu
m'acheter
une voie



font pas le poids devant les automobilistes pressés, on peut se demander si l'autorisation ne vise pas à éliminer plus rapidement les rampants...

En fait, je classe la permission de virer à droite au feu rouge dans le même « club des mystères inexpliqués » que la décision du gouvernement, il y a plusieurs années, de supprimer le cours de

Portrait-type d'un indécis

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
ALChampagne@lesoleil.com

Si on voulait tirer leur portrait en quelques lignes, on pourrait dire qu'ils sont plus âgés, moins scolarisés, et que ce sont un peu plus souvent des femmes. Mais il ne faudrait pas généraliser...

Qui sont ces indécis? Les sondages nous donnent quelques indications. Dans celui publié en début de semaine sur les intentions de vote dans la région de Québec, il y avait globalement 13% d'indécis dont 11% chez les hommes, et 15% chez les femmes.

Leur nombre croît en fonction du groupe d'âges. Dans ce même sondage, il y avait 4% d'indécis chez les 18-34 ans, 16% chez les 35-54 ans et 19% chez les 55 ans et plus. « Et c'est une tendance qu'on observe dans plusieurs cas », note Claude Gauthier, de la maison CROP (qui a mené le sondage en question). « Mais attention, il y a de faux indécis », dit-il.

Ainsi, les discrets se cachent dans le groupe plus large des « ne sait pas, ne répond pas ». « Il y a pour eux quelque chose de personnel, qui fait qu'on ne raconte pas pour qui on vote », dit-il. Ce qui pourrait expliquer le nombre d'indécis chez les plus âgés.

Jean Crête, professeur de science politique à l'Université Laval, croit que l'indécision n'est pas un effet de l'âge, mais un effet de génération. « Les gens du troisième âge, plus souvent les femmes, n'ont pas eu l'occasion d'être « socialisés » à la politique. Si elles sont encore indécises à quelques jours des élections, ce n'est pas parce qu'elles sont âgées, c'est qu'elles n'ont pas eu d'entraînement à la politique. »

C'était plus vrai dans les années 70, ajoute-t-il. Le droit de vote au Québec a été accordé aux femmes en 1940, et celles qui en ont profité ont aussi eu l'occasion d'être plus politisées que leurs mères.

Par ailleurs, aux caractéristiques notées par les sondeurs, M. Crête ajoute le fait que les véritables indécis ont moins de « ressources ». « De ressources financières, mais aussi de ressources d'information. Ils ne lisent pas ou peu les journaux. Ils ne sont pas nécessairement non plus dans un cadre comme un syndicat ou une association. Aux États-Unis, mentionne-t-il en guise d'illustration, certains groupes religieux fournissent la réflexion à leurs membres. »

Moins informés, plus indifférents? Cela se vérifie aussi dans le sondage

du début de la semaine. Parmi les gens qui n'avaient pas encore fait leur choix, 59% ont dit ne s'intéresser que peu ou pas à la campagne électorale, alors que ce pourcentage était de 42% chez ceux qui étaient fixés.

STIMULANT

De façon générale, dit encore M. Crête, une campagne moins intéressante et moins stimulante fait un plus grand nombre d'indécis. Sauf que les partis doivent aller chercher le vote de ces gens: c'est souvent une question de gagner ou de perdre les élections. Et pour ce faire, rien de mieux que des enjeux qui rejoignent les gens, dit M. Crête.

« Pour voter, il faut un stimulus. Ce peut être le parti, le candidat, le chef. Plus l'électeur est loin de la politique, plus la stimulation doit être forte. Baisser les impôts, couper dans la fonction publique, ça va chercher les gens. Au contraire, un enjeu plus technique, comme les caisses de retraite, par exemple, mène vers des discours d'acteurs, difficiles, techniques. Les gens s'y ennuiant à mort. »

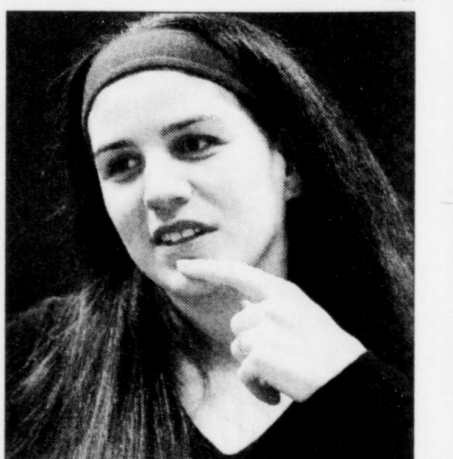
Il reste qu'il y a aussi de ces gens qui continuent à vouloir s'assurer, jusqu'à la dernière minute, qu'ils feront le bon choix...



PHOTOS LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Jean-Guy Noël, 34 ans, professeur d'enseignement religieux et moral dans une école secondaire de la Rive-Sud



Cécile Pigeon, 49 ans, de Sainte-Foy, employée dans une boutique du Petit-Champlain



Isabel Champagne, 30 ans, conseillère en affaires internationales au ministère des Finances

BALANCE

Suite de la D 1

À chaque élection, la jeune mère de famille part avec l'idée « qu'il y a du bon dans chaque parti ». Aux citoyens de prendre la peine d'aller chercher l'information sur les différents programmes. Cette année, par exemple, elle a lu *in extenso* celui de l'Action démocratique.

« Les indécis ne sont pas nécessairement les gens les moins informés. Si les gens ne prennent pas le temps de s'informer, ils dérogent à leur devoir de citoyen », ajoute la conseillère en affaires internationales au ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

CONFIANCE MINÉE

Pour les choses simples de la vie, « comme acheter une chaise haute », souligne avec humour Isabel, nos trois électeurs ne sont pas des indécis. Ils savent ce qu'ils veulent. Il en va autrement pour une élection, c'est du sérieux, on parle de démocratie, disent-ils à l'unisson.

« Le plus dur, c'est de trouver à qui faire confiance. Les partis arrivent souvent avec des idées qui minent cette confiance. La semaine de quatre jours est un exemple. C'est le genre de chose qui mine ma confiance à l'égard du Parti québécois. Écoutez, on manque de main-d'œuvre et on arrive avec la semaine de quatre jours,

ça va être dur de réaliser cette promesse. On va avoir de gros problèmes si ça passe... »

« Quand on parle de la République du Québec, moi, c'est une chose qui m'influence négativement », renchérit Cécile.

Nos trois participants ont regardé le débat télévisé des chefs, mais n'ont rien trouvé pour ébranler leur indécision. Ils jettent aussi un coup d'œil aux sondages, mais encore là, il ne s'agit pas d'un élément important dans leur prise de décision.

« Ça va m'inspirer si la course est serrée et si l'autre qui se décide de l'opposition. Je veux un équilibre », souligne M^{me} Pigeon.

« Les sondages, je prends ça avec une grosse pincée de sel, mentionne Jean-Guy. Si tout le monde décide d'aller se jeter en bas du pont, est-ce que ça veut dire que c'est la meilleure chose pour moi? Les sondages, je dirais que ça me rend triste, ça donne parfois l'impression que rien n'avance, qu'on ne sait pas où on s'en va... »

UNE RECETTE

La campagne électorale a duré 33 jours, mais nos trois indécis en auraient pris davantage, histoire de connaître plus à fond les idées des partis. Et surtout, insistent-ils, pour connaître l'application pratique des promesses électorales. « On connaît seulement les grandes lignes, pas les

détails, déplore Jean-Guy. Une idée peut être bonne au départ, mais avoir des effets pervers plus tard. »

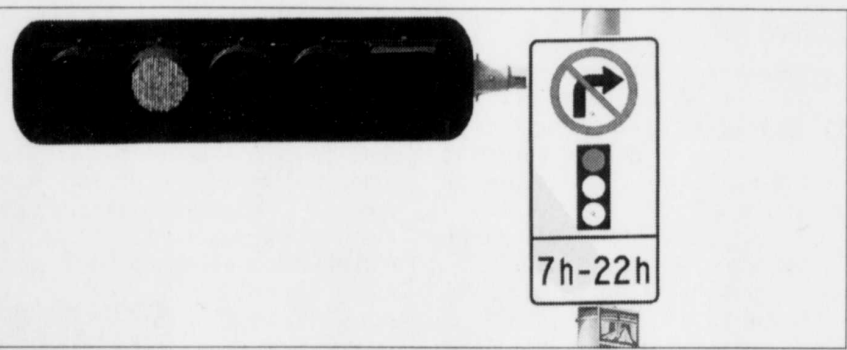
« Moi, par exemple, dit Isabel, j'aimerais savoir de Jean Charest où il va couper. De Bernard Landry, quelles sont les conditions gagnantes d'un référendum. De Mario Dumont, comment fonctionneraient dans la réalité les bons d'éducation et le système de santé à deux vitesses. »

« Ça explique une partie de notre indécision, soutient Cécile. Chaque promesse devrait être accompagnée d'une recette. »

Le débat dure depuis deux heures. On devine que Jean-Guy, Cécile et Isabel auraient pu parler politique encore longtemps. Indécis peut-être, mais pas indifférents. Sauf que c'est bien beau hésiter, tergiverser, branler dans le manche, se tremper le bout de l'orteil pour prendre la température de l'eau, mais l'heure du plongeon s'en vient pour tous les indécis de la province.

« Moi, je vais décider ça en fin de semaine, je vais rentrer dans ma bulle. Ça ne se décidera pas dans l'isoloir, c'est sûr », termine Jean-Guy.

Pour Isabel, les affres de l'indécision achèvent. Son idée est « presque faite ». Mais il y a encore plus important pour elle. « J'aspire à ce que tout le monde vote pour le bien-être de la communauté et non pas uniquement pour son bien-être personnel. »



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Le VDFR risque d'être un fardeau important pour les personnes âgées qui ont à refaire un examen à la SAAQ, selon Christian Nicol, proprio des Conducteurs avertis.

VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

Les écoles de conduite s'ajustent

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

L'arrivée de la nouvelle mesure force bien sûr les moniteurs de conduite à ajuster leurs cours. « Depuis quelques années, on obligeait déjà les étudiants à faire leurs angles morts au virage, explique Christian Nicol, instructeur-moniteur et propriétaire de l'école de conduite Conducteurs avertis. Ça va être pratique pour le virage à droite au feu rouge. »

Christian Nicol est convaincu que les jeunes automobilistes n'auront pas de difficulté à intégrer le nouveau règlement. « Mais ça risque d'être un fardeau plus important pour les personnes âgées qui ont à refaire un examen à la SAAQ, dit-il. Déjà, pour eux, les angles morts, c'est du nouveau, alors le virage au feu rouge... »

L'instructeur craint une confusion entre le VDFR et les flèches vertes qui nous permettent déjà de tourner à droite. « Les premiers six mois vont nous dire si les gens vont respecter l'arrêt avant le virage à droite. » Malgré tout, le moniteur de conduite a l'impression que les accidents ne seront pas plus nombreux « si les piétons s'ouvrent les yeux et si les policiers exercent une surveillance ». Les statistiques le prouvent, les écarts de conduite des piétons et des cyclistes sont beaucoup moins sanctionnés que ceux des automobilistes. Mais ceux-ci ne devraient pas échapper totalement au contrôle policier.

« Le mot d'ordre, c'est qu'on intervient pour les cyclistes comme pour les automobilistes, affirme Steve Desroches. On a de la misère avec nos cyclistes qui passent à travers les enfants sur les passages pour piétons, aux heures d'entrée et de sortie d'école. »

INFRACTIONS LIÉES AU VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

Infractions

- Poursuivre sa route face à un feu rouge
- Ne pas immobiliser son véhicule ou sa bicyclette avant la ligne d'arrêt ou avant le passage pour piétons
- Effectuer un virage à droite sur un feu rouge alors que la signalisation l'interdisait
- Ne pas céder le passage aux piétons engagés, aux cyclistes ou aux véhicules routiers engagés ou sur le point de s'engager dans l'intersection.
- Conducteur qui utilise son klaxon sans nécessité
- Cycliste qui a circulé sur le trottoir ou qui n'a pas emprunté la voie cyclable sur un chemin public

Pour toutes ces infractions:

Automobiliste: amende + frais: 138 \$
Cycliste: amende + frais: 27 \$
Points d'inaptitude: 3

Les piétons aussi peuvent écoper d'amende + frais de 27 \$ pour les infractions suivantes:

- Ne pas se conformer à un feu pour piétons à une intersection
- Ne pas se conformer à un feu de circulation
- Traverser une intersection en diagonale sans l'autorisation d'un agent de la paix ou d'un brigadier scolaire, ou en l'absence de signalisation le permettant
- Ne pas utiliser le trottoir qui borde la chaussée
- Traverser ailleurs qu'à l'intersection située à proximité

TABLEAU LE SOLEIL

POUR UN VIRAGE À DROITE SÉCURITAIRE

La méthode préconisée par le ministère des Transports pour un virage à droite sécuritaire se résume en trois mots: arrêtez, regardez et décidez.

Conducteurs et cyclistes

- Arrêtez complètement votre véhicule avant la ligne d'arrêt ou avant le passage pour piétons.
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de panneau interdisant le VDFR.
- Regardez bien de gauche à droite sans oublier vos angles morts, puis cédez le passage aux piétons ainsi qu'aux autres véhicules ou cyclistes qui ont priorité.
- Si la voie est libre, vous pouvez vous engager pour tourner.

Piétons

- Demeurez sur le trottoir ou sur l'accotement
- Regardez bien de gauche à droite et par-dessus votre épaule gauche pour vérifier qu'il n'y a aucun véhicule ou cycliste qui s'apprête à tourner à droite au feu rouge.
- Une fois certain qu'aucun véhicule n'obstrue votre chemin, vous pouvez traverser.

Autres conseils

- Profitez-en pour ajustez vos rétroviseurs:
- Le rétroviseur intérieur doit être réglé de manière à montrer les parties gauche et droite de la vitre arrière
- Les rétroviseurs extérieurs doivent permettre également de voir partiellement chacune des ailes arrière.

TABLEAU LE SOLEIL

Le début d'un temps nouveau

Il ne nous en reste plus pour longtemps, patience les amis, la libération est proche. Encore quelques heures et ce sera le début d'un temps nouveau, alléluia, jouez hautbois, résonnez musettes, val-déri-valdéra...

Moi le premier, je ne me peux plus. Eric Lucas et Markus Beyer, son teuton d'ennemi, les deux ensemble, auraient de la misère à me retenir lorsque viendra le temps de sauter dans mon char, un peu avant minuit.

En attendant ce moment historique, qui fera paraître la chute de Bagdad comme un pet de souris dans le cours de l'Histoire, j'ai décidé de m'occuper sainement l'esprit, et je ne parle pas ici de la super grille de mots croisés de cette gazette ou de la lecture des mémoires de La Poutine.

Ces quelques heures qui me séparent de la libération, j'ai plutôt choisi de les passer devant la télé, à me taper l'intégrale de *Star Académie*. Le meilleur, c'est toujours à la fin de chaque émission. D'abord parce que c'est fini, c'est vrai, mais surtout à cause des p'tits mots d'amour au téléphone. C'est *cute*, vous trouvez pas?

Mmmum! J'aime mon lapin, fort-fort-fort. Toi, m'aimes-tu, mon rominet? Oui, mais comment fort, comme ça ou comme ça?... Je m'ennuie de toi, ma louloute en pain d'épices... J'ai hâte de faire dodo avec toi, mon gros loup... Pts, mes cheveux, tu les as trouvé comment mes cheveux?... A l'a dit ça, Tamara? La p'tite maudite, attends un peu que je sorte d'icette.

Ragaillardé par tant d'amour et d'innocence, et puisqu'il me reste encore du temps avant le grand moment, je vais aller garrocher de la neige dans la rue, réflexe étrange et inexplicable s'il en est un, qui ferait une passionnante thèse de doctorat pour l'étudiant en sociologie en mal d'inspiration.

On passe des mois à pelletter comme des malades, arrive le beau temps, il ne neige plus, les petits oiseaux chantent, on pourrait prendre un *break*, mais non, qu'est-ce qu'on fait? On tire la neige dans la rue à grandes pelletées.

Tout ça pour qu'elle fonde plus vite et dans l'espoir de voir verdoyer un bout de pelouse et une poignée de crocus deux jours plus vite que son voisin. Le printemps rend fou, je commence à le croire...

Bon, vous brûlez d'envie de savoir ce qui va se passer ce soir. Tout simplement quelque chose qui va rendre le printemps encore plus fou.

Ce soir, au premier coup de minuit, une heure plus tard aux Îles-de-la-Madeleine, pauvres Madelinots, le Québec pourra tourner à droite aux feux rouges. Jouez hautbois, résonnez musettes et tout le bataclan...

Le Québec, enfin, façon de parler. À Montréal, oubliez ça, les automobilistes vont devoir aller à Laval pour savourer ce petit bonheur. À Québec, veinards que nous sommes, on aura le droit de le faire, mais à seulement 3 feux rouges sur 10. De quoi mettre le feu où vous savez à pas mal de monde.

Moi, qu'importe, je ne me peux plus. À minuit moins cinq, promis juré, je saute dans mon char et je me garroche au premier feu de circulation. Je vais prendre mon temps pour ne pas attraper la lumière verte. Et là, je vais attendre. Cinq, quatre, trois, deux, un... Minuit. La lumière est rouge, *yesss!* Personne qui s'en vient à gauche,



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

parfait, je tourne. Vive la liberté et l'anarchie! Qu'il faille bon flirter avec la délinquance, comme la fois où j'ai roulé à 95 km/h dans une zone de 90.

Avec un peu de chance, je vais croiser un char de police. Na-na-nana, je peux tourner à droite astheure, vous pouvez pas m'arrêter, na-na-nana. Emporté par l'euphorie, je vais sûrement passer la nuit à courir tous les feux de circulation pour donner libre cours à ce plaisir solitaire.

Suffira seulement de me faire un itinéraire afin d'éviter les 767 endroits où il sera interdit de tourner à droite en tout temps. Et aussi les 1726 endroits où la police attend de vous coller une contravention si vous le faites entre 7h et 22h.

Ça laisse environ le tiers des intersections de Québec où le virage à droite sera permis en tout temps, jour et nuit, sauf lorsque la date est un chiffre pair, pour les automobilistes qui sont nés une année bissextile et pour ceux qui sont de groupe sanguin O positif.

On dit que le virage à droite sur feu rouge fera augmenter les cas de rage au volant, expression débile inventée par un bureaucrate du ministère des Transports pour décrire ce moment d'irritation où vous avez le goût de faire avaler le cendrier au conducteur qui vient de tourner à gauche après avoir flashé à droite, l'animal...

C'est vrai, autant vous préparer au pire, de l'irritation, vous allez en voir aux feux de circulation dans les prochaines semaines.

D'abord, amis automobilistes, il faut comprendre que personne n'est obligé de tourner. Si vous avez devant vous un petit monsieur avec juste le bout du chapeau qui dépasse, un petit monsieur qui vit dans le passé et qui a décidé d'attendre la lumière verte — que voulez-vous, un accident est si vite arrivé —, prenez votre gaz égal, il est dans son droit le plus strict. Profitez-en pour vous faire un bon ménage de narines, il y a toujours des trucs qui traînent dans les coins. Ou encore vérifier si quelqu'un n'a pas oublié ses gants dans le coffre à gants, comme si c'était une place pour mettre ça.

Autre exemple. Vous êtes pressé, un client de Cleveland vous attend pour déjeuner chez Cora. Déjà que le Québec et le Canada, il les a quelque part, rapport à la guerre, alors vous ne voulez pas le faire niaiser. Vous arrivez au feu rouge à 6h58. Et vous savez que ce feu rouge, il dure une éternité et un jour. La madame devant vous a décidé qu'elle tournait, mais à 7h pile, l'heure permise par la loi.

Vous faites quoi, hein, vous faites quoi? Vous pogniez les nerfs, voilà ce que vous faites. Imaginez, un client américain de Cleveland, républicain en plus, on ne fait pas poireauter ça, surtout en temps de guerre. Envoyez matante! Tournez-le ton char, lâchez le chronomètre, on niaisera pas pour deux minutes et quart...

Et je ne vous parle pas de toutes les chicanes de couple que ce nouveau règlement va entraîner, déjà que c'est pas facile, le dialogue homme-femme dans un char, avec Germaine qui vient de Vénus et Gérard qui vient de mars. La caricature d'André-Philippe Côté, à la une de ce cahier, vous donne un petit aperçu des nouveaux problèmes qui attendent le doc Mailloux et Louise Deschâtelets.

Je préfère encore les petits mots doux de *Star Académie*...

ENTREVUE

Travailleuse de l'ombre

Loin de l'archétype de la femme de politicien, Marie-Claude Barrette, conjointe de Mario Dumont, joue un rôle très actif au sein de l'ADQ

■ Quand les élections seront passées et que l'adrénaline sera tombée, c'est à Cacouna que Marie-Claude Barrette chasse l'habituelle petite déprime d'après-campagne qui frappe les bénévoles survoltés comme elle.

Avec son conjoint Mario Dumont, ses enfants et son chien Fandel, elle inspectera les champs familiaux et s'emplira les poumons de l'air du fleuve qui coule tout proche. Cacouna, c'est le côté zen et très famille de cette jeune femme qui, autrement, pète le feu.

Marie-Claude Barrette, c'est une dynamo qui accumule les projets, une femme passionnée et une organisatrice-née. Une femme qui bouscule les conventions en laissant son mari faire campagne seul pendant qu'elle supervise le travail des bénévoles de l'ADQ, depuis les bureaux de permanence du parti dans le Vieux-Montréal.

C'est là que se déroule l'entrevue: elle arrive pleine d'énergie, un café à la main, après avoir passé les premières heures de la journée avec ses enfants. L'adrénaline d'une campagne, «le stress, la boule dans le ventre», elle ne peut dédaigner pas s'en passer. «On veut gagner, point.» La vue reposante de leurs 35 champs boueux qu'il faudra bientôt ensemercer (d'orge et d'avoine?), celle du fleuve et la musique qui l'aideront à faire son sevrage, ce sera pour... le 15 avril.

Curieux retour à la terre et au patrimoine, tout de même, pour une fille qui a voyagé de village en village pendant son enfance, suivant ses parents qui allaient de chantier en chantier, selon les emplois du père, qui travaillait comme soudeur. Sa mère aimait cette vie de bohème qui a pris fin à l'adolescence des deux enfants. Marie-Claude Barrette s'est fait une vie toute en contrastes: la maison qu'elle habite à Cacouna a été bâtie pour des Dumont qui l'habitent depuis six générations, raconte-t-elle fièrement.

La jeune femme résume sa vie, en quelques phrases, à travers les rires, avec une simplicité et un naturel désarmants. Timide, la femme de Mario qu'on ne voit jamais à la télé? Oubliez ça. Ce qui la passionne, c'est le travail d'organisation, en coulisses. Elle fait cela depuis l'école secondaire.

À 17 ans, en 1986, elle joint les rangs des bénévoles dans la région de Sherbrooke. «J'ai été très séduite, dit-elle, par la politique qui amène à se tourner vers les autres», à s'occuper de la société, à un «âge où l'on est tourné vers soi-même et en période de questionnement». À l'époque, elle ne connaissait pas Mario (c'est ainsi qu'elle parle de lui en entrevue), qu'elle ne rencontrera que trois ans plus tard, lorsqu'elle «monte» au niveau national.

Qu'elle parle de son boulot, qui consiste à monter des projets et à chercher du financement pour le musée où elle travaille, à Rivière-du-Loup, ou de la campagne électorale en cours, Marie-Claude Barrette tient un discours enflammé. Elle a toujours un projet qui la fait courir. La course est juste un peu plus frénétique en temps de campagne électorale.



À 34 ans, Marie-Claude Barrette est déjà une vieille routière de la politique.

À 34 ans, Marie-Claude Barrette est déjà une vieille routière de la politique qui peut mesurer le chemin parcouru. Elle se souvient ainsi que, pour la campagne de 1994, le quartier général de l'ADQ était logé dans un cinq et demi sur la rue Papineau. Aujourd'hui, le parti occupe 20 pièces dans un vieil édifice de pierre du Vieux-Montréal. Mme Barrette fait partie d'une équipe qui supervise le travail des bénévoles dans 35 circonscriptions situées en Abitibi, dans Lanaudière, les Laurentides, Laval et la Mauricie. Elle les aura toutes visitées d'ici le 14 avril, rencontrant le candidat et son équipe, vérifiant les dépliants, l'affichage, les méthodes de porte-à-porte et le scénario des activités publiques.

Tout cela est «bien important» chez les adéquistes. Une campagne se joue sur le terrain, a-t-elle appris; cela fait partie de la culture adéquistes. «Il faut toujours aller vers les gens, car une campagne se gagne avec les électeurs. En politique, il y a une grande justice, rappelle-t-elle: qui qu'on soit dans la société, on a le même droit de vote.» Le porte-à-porte demeure un élément-clé pour cette formation qui s'intéresse aux indécis qui n'ont pas fait leur nid ou à ceux qui en sont tombés! Malgré les histoires d'horreur dont on entend parler dans les médias, la population ouvre encore sa porte aux démarcheurs politiques. «Parfois en petite tenue!», signale en rigolant l'épouse de Mario.

Marie-Claude Barrette est sur la route tous les jours. Ses trois enfants et leur gardienne l'ont suivie à Montréal. Elle les voit surtout le matin, avant d'entrer au bureau. Elle faisait le pari qu'elle serait moins tendue et qu'il y aurait moins de tension à la maison si elle participait à la campagne plutôt que de la suivre à distance, depuis Cacouna. L'aînée Angéla, qui a six ans, est déjà sensible à l'atmosphère de campagne et très compétitive,

soupire sa mère, «elle veut gagner». Entourés de leurs grand-parents Barrette, du frère de Mario et du sien qui habitent Montréal, la vie des enfants ressemble un peu à des vacances malgré tout, dit leur mère. Et, paradoxalement, ils voient plus souvent leur père qu'au cours de la dernière année, où il a préparé les partielles qui lui ont fourni une brochette de députés. À Montréal, Mario déjeune plus souvent avec ses enfants que lorsqu'ils sont à Cacouna.

Bien qu'elle assume leur responsabilité quotidienne, les enfants, c'est d'abord le projet de Mario, avoue sa conjointe. Elle n'en voulait pas au départ. Aujourd'hui, il l'a même convaincue qu'un quatrième serait une addition souhaitable à la famille. Il n'y a pas de date fixée, juste un projet encore. Certaines des grossesses n'ont pas été de tout repos. Un bébé, né après Angéla, n'a pas survécu. Marie-Claude Barrette a aussi été hospitalisée quatre mois et demi avant la naissance de Charles. La quatrième, qui a six mois, a causé moins de souci. Au total, la jeune femme a accouché trois fois en quatre ans.

Plutôt que de pouponner, Marie-Claude Barrette profite de son congé de maternité pour se mettre au service de la campagne de son conjoint. Avant de mettre au monde sa petite dernière, elle ne chômait pas non plus. En fait, elle a contribué à redonner vie à un musée voué à une mort lente. De trois employés à son arrivée, la liste de paie du petit musée a grimpé à 24 personnes.

Depuis 1992, un moratoire sur le financement des musées régionaux menace leur survie, explique la jeune femme. Celui de Rivière-du-Loup, près de Cacouna, ne faisait pas exception. On lui a demandé ses talents d'organisatrice pour développer des projets en muséologie. Diplômée en

sciences économiques de l'UQAM, la jeune femme était jusque-là spécialisée en conception d'événements. Elle avait travaillé dans une boîte spécialisée dans ce domaine, à Montréal, avec Marie Grégoire, la députée adéquistes de Berthier.

En muséologie, on ne finance plus des expositions. «Ça, ça ne marche pas.» Le truc, c'est de concevoir un projet sur un thème, en arrimant une idée avec des œuvres faisant partie de la réserve du musée... et de chercher du financement. Un de ses premiers projets fut de rendre l'art accessible. En été, sur le bord du fleuve, 1000 enfants et adultes ont peint, en une journée, une toile de 2000 pieds de long représentant la marée aux mille vagues.

Une autre idée originale a été de mettre dans le Web 100 000 photos anciennes, avec recherches historiques à l'appui. Un projet de numérisation exemplaire au Canada, financé par IBM et Patrimoine Canada, signale-t-elle, très fière. Tout cela représente un travail à plein temps, incompatible avec... la semaine de quatre jours, ajoute la militante adéquistes! Ce mode de conciliation famille-travail est valable pour les grandes entreprises, mais inapplicable dans les petites, à son avis.

En dehors des lendemains de campagne électorale, ce sont ses enfants et une maxime bouddhiste, tirée d'anciennes lectures, qui ramènent Marie-Claude Barrette à l'essentiel. Cette maxime, c'est: «Ne cherche pas le bonheur, il est là où tu es», dit-elle. «Ça a changé beaucoup de choses dans ma vie. Il y a une différence entre faire les choses passionnément et toujours courir après sa queue.» Depuis ce temps-là, elle prend le temps d'approfondir ce qui la passionne plutôt que de courir tous les lièvres qui passent.



Marie Caouette

Mcaouette@lesoleil.com

ÉLECTIONS 2003

JOUR 31

Les engagements électoraux...
à la ligne d'arrivée

■ Le moment est venu de récapituler tous les engagements pris par les trois principaux partis politiques avant et pendant la campagne électorale.

Le Parti québécois prétend qu'au terme d'un prochain mandat, le montant de ses engagements électoraux atteindra 1,9 milliard \$, dont 1,3 milliard dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le Parti libéral du Québec établit, lui, le coût de ses « actions prioritaires spécifiques » énumérées dans son plan d'action à 6,1 milliards \$, dont 5 milliards \$ au chapitre des baisses d'impôt. L'Action démocratique du Québec chiffre, pour sa part, ses engagements électoraux à 5,9 milliards \$ — soit le montant correspondant à la marge de manœuvre qu'il entend libérer par diverses mesures —, dont plus de la moitié au remboursement de la dette.

Ces montants constituent, pour les trois partis, coût total de nouveaux engagements au terme d'un premier mandat. Ils ne tiennent pas compte de la croissance normale des « coûts de système ».

Évidemment, chaque formation est d'avis que ses adversaires ne disent pas toute la vérité sur la facture de leurs promesses respectives ou que leurs méthodes de calcul ne tiennent pas la route. Qui croire ?

Les formations politiques s'entendent, cependant, pour affirmer que leurs engagements ne feront pas plonger encore une fois les Québécois dans la mare des déficits budgétaires. Faut-il les croire ?

À trois jours du scrutin général, LE SOLEIL présente un bilan des promesses électorales faites par l'ADQ, le PLQ et le PQ.



Gilbert Leduc

GLeduc@lesoleil.com



Mario Dumont



Jean Charest



Bernard Landry

CADRE FINANCIER

□ Libérer une marge de manœuvre d'au moins 5,9 milliards \$ d'ici la fin du premier mandat en réduisant les dépenses. La moitié de cette marge de manœuvre sera affectée à des priorités immédiates : 2,2 milliards \$ à la famille et 400 millions \$ à la santé. L'autre moitié ira au remboursement de la dette. L'objectif sera de réduire la dette totale de plus de 10 milliards \$ d'ici cinq ans. Cette opération permettra de réaliser des économies de plus de 700 millions \$ par année sur le plan du service de la dette. Baisses d'impôt de 1,4 milliard \$ pour les particuliers sur une période de cinq ans.

□ Gel de cinq ans des dépenses des ministères à l'exception de ceux de la Santé et de l'Éducation. Croissance annuelle des dépenses dans la santé de 5,1% et de 1,75% dans l'éducation. Les dépenses dans la santé passeront de 17,4 à 23,6 milliards \$ — hausse de 35,7% — entre 2002-2003 et 2008-2009. Dans l'éducation, l'augmentation sera de 14,8% à la fin d'un premier mandat. Dégager une marge de manœuvre de 2,1 milliards \$ en 2008-2009 qui sera allouée dans une proportion de 60% aux investissements dans les missions essentielles et de 40% aux réductions d'impôt. Réduire l'impôt des particuliers de 1 milliard \$ par année jusqu'en 2008-2009 — les contribuables paieront en moyenne 27% moins d'impôt au bout de cinq ans. Majorer les crédits d'impôt pour enfants, permettant ainsi à chaque famille de bénéficier d'une réduction d'impôt de 1000 \$ par enfant.

□ Maintien de l'équilibre budgétaire pour une sixième année consécutive. Un budget de dépenses de 53,6 milliards \$. Croissance des dépenses de 5,6%. De nouvelles initiatives totalisant 400 millions \$ financés à partir de resserrements dans les dépenses des ministères et organismes. Ajout de 1,7 milliard \$ au budget de la santé, qui atteint 19,1 milliards \$, et de 657 millions \$ à celui de l'éducation, qui totalise 11,7 milliards \$. Pas de promesse de baisse des impôts ni de réduction de la dette dans la première partie d'un nouveau mandat.

SANTÉ

□ Assurer une accessibilité aux soins de santé à partir de trois grandes orientations : libérer le talent des travailleurs du milieu de la santé, décentraliser et améliorer la gestion du réseau et additionner la contribution du privé. Confier au privé les interventions électives pour réduire les listes d'attente. Recourir au privé lorsque les délais d'attente pour les malades sont dépassés. Création de salles de lits d'observation (10 millions \$), création de 1600 postes d'infirmières spécialisées en soins d'urgence (15 millions \$), accroissement de la rémunération des infirmières (15 millions \$), embauche de 800 préposés aux patients (19 millions \$) et recours accru aux cliniques médicales (35 millions \$) pour en finir avec la « médecine de corridor ». Régionaliser les budgets de la RAMQ. Remplacer les régions régionales par des structures moins bureaucratiques.

□ Investir 6,2 milliards \$ d'ici 2008-2009 notamment du côté des soins à domicile (625 millions \$ sur cinq ans) pour réduire l'attente sous toutes ses formes. Augmenter le nombre de chirurgies et le recours aux cliniques privées sans que le patient n'ait un sou à verser. Déplafonner les quotas imposés aux spécialistes. Embaucher des médecins et au moins 1500 infirmières en cinq ans (400 millions \$), hausser les admissions en médecine et en techniques infirmières (150 étudiants en médecine et 500 étudiants en sciences et techniques infirmières dès la première de la prise du pouvoir). Payer les études et l'hébergement à 100 étudiants en médecine et à 200 futures infirmières pour les inciter à pratiquer dans les régions (13 millions \$ par année). Accroître les services pour les enfants malades (100 millions \$ par année). Abolition des régions régionales et leur remplacement par des tables régionales « souples » regroupant des décideurs locaux.

□ Investir 556 millions \$ pour accroître les services de première ligne — dont 141 millions \$ pour augmenter le nombre de places dans les centres d'hébergement et 120 millions \$ pour la mise en place d'une politique de soutien à domicile — et de 289 millions \$ pour réduire les délais d'attente en chirurgie. Implanter 300 groupes de médecine de famille d'ici 2005 (160 millions \$), dont une centaine à compter de l'an prochain qui regrouperont 1000 médecins et assureront à deux millions de citoyens des services médicaux 24 heures par jour, sept jours par semaine. Embauche de 33 000 personnes dans le réseau d'ici cinq ans, dont 8800 infirmières. Accroître la plage horaire des CLSC à 80 heures par semaine et augmenter l'étendue des services offerts.

ÉDUCATION

□ Implanter de façon « graduelle et mesurée » à partir de 2004-2005 pour les élèves des écoles secondaires d'une région urbaine du Québec un système de bons d'études à partir desquels les parents pourront obtenir des services éducatifs. Rendre les bulletins scolaires du primaire et du secondaire plus clairs pour les parents. Modifier les conventions collectives de manière à faire prévaloir les intérêts des enfants et des jeunes sur ceux du système. Dégager des frais de scolarité mais limité à l'augmentation du coût de la vie.

□ Augmenter de 23,5 à 25 le nombre d'heures d'enseignement au primaire (100 millions \$ par année) et introduire l'enseignement de l'anglais dès la première année. Accroissement de 20% de l'effectif de soutien aux élèves du primaire et du secondaire pour prévenir le décrochage scolaire et pour offrir de l'aide aux devoirs. Reporter la mise en vigueur de la réforme de l'enseignement secondaire prévue en septembre 2004. Pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et encourager les étudiants inscrits en formation professionnelle et technique à ne pas s'inscrire à l'école, versement d'une prime à la réussite de 1000 \$ à ceux et celles qui auront complété leur formation dans les délais requis. Création d'un « bulletin » des écoles. Augmentation des budgets des universités (240 millions \$ sur cinq ans) tout en maintenant le gel des frais de scolarité.

□ Plan de 184,2 millions \$ pour l'augmentation du temps d'enseignement au primaire. La semaine de classe passera de 23,5 à 24,5 heures en septembre 2004 puis à 25,5 heures en septembre 2005. Accroître de 30 minutes le temps alloué à l'éducation physique au secondaire (56 millions \$). Injecter près de 80 millions \$ par année pour des programmes d'aide aux devoirs au primaire et au secondaire. Investir 91,5 millions \$ pour appuyer la réforme de l'enseignement secondaire qui sera expérimentée dans 70 établissements en septembre 2003. Accroître de 120 000 à 240 000 le nombre d'élèves inscrits à des activités parascolaires au secondaire (82 millions \$). Embauche de 200 intervenants (14 millions \$) pour lutter contre le harcèlement et de 250 ressources professionnelles pour guider les élèves du secondaire et les cégepiens dans leur choix de carrière (18 millions \$). Augmenter l'aide financière aux étudiants (34 millions \$). Hausser de 200 millions \$ le budget des universités.

FAMILLE

□ Modification de la Loi sur les normes du travail pour permettre aux travailleurs de prendre jusqu'à 20 congés mobiles par année pour remplir des obligations familiales. Bonifier la politique du congé parental pour la naissance ou l'adoption d'un enfant pour permettre aux travailleurs de récupérer 80% — plutôt que 55% — de leur salaire pendant 24 semaines (144 millions \$). Faire passer de 18 à 24 semaines la durée du congé de maternité. Maintien des garderies à 5 \$ mais aussi respect des autres choix faits par les parents. Ainsi, la subvention actuellement versée par l'État aux garderies sera plutôt remise aux parents sous forme de bons.

□ Maintien du système des garderies à 5 \$ et adoption d'un échéancier de développement de 15 000 nouvelles places. En attendant le développement de ces nouvelles places, un appel sera lancé aux garderies existantes pour l'ouverture de 3000 nouvelles places dès septembre. Mise en place d'un régime québécois de congé parental et révision de la fiscalité des familles qui hébergent des parents âgés en perte d'autonomie ou qui s'occupent à temps plein d'un enfant malade.

□ Adopter une loi pour la conciliation famille-travail visant à établir, dès janvier 2004, la semaine de quatre jours pour les parents ayant un enfant de moins de 12 ans (100 et 300 millions \$), coup de pouce aux entreprises pour aider l'élaboration de programmes (20 millions \$ par année) et faire passer de deux à trois semaines de congés payés (300 et 500 millions \$). Compléter le réseau des 200 000 places à 5 \$ en mars 2005 (50 millions \$). Mesures de 34 millions \$ pour les aidants naturels. Rembourser 50% du prêt d'un étudiant qui devient papa ou maman dans les cinq ans suivant l'obtention du diplôme (50 millions \$). Prêt sans intérêt de 5000 \$ pour l'accès à la propriété des jeunes familles ayant un revenu de moins de 75 000 \$ (18 millions \$).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

□ Adopter une « loi anti-païerasse ». Déverrouiller la sous-traitance dans les secteurs public et privé. Allouer les sommes des différentes mesures d'aide aux entreprises à la réduction de leur fardeau fiscal. Encourager la retraite progressive des travailleurs plutôt que la retraite anticipée. Développer la reconnaissance des compétences et la formation continue pour combattre les pénuries de main-d'œuvre et permettre à des jeunes étrangers de compléter leur formation au Québec.

□ Simplifier la fiscalité des entreprises en faisant le ménage dans les subventions, les programmes d'aide et les crédits d'impôt. Abolir la taxe sur le capital pour faire épargner 1 milliard \$ aux PME en cinq ans. Alléger la réglementation et réviser les lois du travail. Assouplir l'article 45 du Code du travail de façon à faciliter le recours à la sous-traitance. Poursuivre le développement hydroélectrique, notamment celui des petites centrales.

□ Atteindre le plein emploi en 2005 à partir de trois stratégies : formation de la main-d'œuvre, favoriser l'investissement des entreprises et développer le potentiel énergétique, notamment l'hydroélectricité dans la foulée des ententes signées avec les Innus et les Cris.

AIDE SOCIALE ET PAUVRETÉ

□ Encourager les prestataires de l'aide sociale à travailler et à résister à la tentation du travail au noir. Créer un revenu minimum du citoyen. Inciter les municipalités, les hôpitaux, les centres d'accueil et d'hébergement et les commissions scolaires à faire appel aux prestataires de l'aide sociale pour effectuer du bénévolat. Coup de pouce à l'action communautaire (30 millions \$ de plus par année).

□ Réviser les programmes de soutien aux faibles revenus et intégrer les différentes mesures d'incitation au travail au sein d'un seul programme. Renflouer de 390 millions \$ le programme APPORT. Corriger le régime fiscal afin de ne pas pénaliser les assistés sociaux qui arrondissent leurs fins de mois par des menus travaux occasionnels. Construire 13 000 logements sociaux en cinq ans (50 millions \$ par année).

□ Mise en œuvre du plan d'action permettant l'entrée en force de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Accroître l'aide aux familles pauvres (22 millions \$).

RÉGIONS

□ Signer des ententes-cadres de développement avec les régions administratives. Réaliser, en 2003, un inventaire des responsabilités et des pouvoirs à déléguer aux régions dans plusieurs domaines (développement économique, environnement, éducation, services de garde, organisation de la santé et des services sociaux.) Négocier, en 2004, les premières ententes. Permettre aux régions d'avoir accès à plusieurs sources de financement dont une partie du produit de la TVQ et des redevances liées aux ressources naturelles.

□ Amorcer des discussions avec les élus locaux en vue d'une délégation des responsabilités et des fonds publics vers les régions. Améliorer les infrastructures de transport. Financement amélioré pour la formation professionnelle (100 millions \$), le secteur collégial technique (35 millions \$) et les universités (240 millions \$) en région. Préserver les dernières écoles de village. Des mesures fiscales totalisant 200 millions \$ favorisant le retour des Québécois dans les régions. Adopter une politique « équitable » de partage des redevances sur les ressources naturelles. Assurer à toutes les régions l'accès à une connexion Internet haute vitesse.

□ Poursuivre la démarche de régionalisation et de décentralisation amorcée avec le Rendez-vous national des régions et le Plan d'action Québec-Régions 2002-2005, notamment avec la signature d'ententes-cadres de délégation des responsabilités. Améliorer le sort économique des régions en collaboration avec la Société générale de financement. 27 millions \$ pour favoriser le retour des jeunes en région.

FONCTION PUBLIQUE

□ Examiner systématiquement tous les services offerts par l'État pour déterminer s'il faut les maintenir, les abandonner ou les confier au secteur privé. Substituer le principe d'emploi garanti à vie par un principe de permanence comparable à ce que l'on trouve dans la grande entreprise. Modifier la Loi sur la fonction publique pour remplacer l'interdiction de licenciement pour cause de manque de travail par une obligation de verser une prime de séparation compatible avec les pratiques exemplaires dans le privé.

□ Réduire le nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État et scruter à la loupe toutes les activités de l'État de façon à éliminer le gaspillage et les dépenses non essentielles. Implanter un véritable gouvernement en ligne pour permettre aux citoyens d'avoir accès en tout temps aux services publics. Mise en place de politiques pour éviter les pertes d'expertise lors des départs massifs à la retraite.

□ Poursuivre le rajeunissement des effectifs de la fonction publique et mettre en marche le plan d'action en vue de diversifier la composition de l'effectif de l'administration publique. S'il y a réduction de la taille de l'État, elle se fera à partir de l'attrition : 44% des fonctionnaires partiront à la retraite d'ici 2010-2011.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

□ Simplifier la réglementation applicable au secteur agricole. Accorder la priorité au financement des fermes de plus petite taille. Permettre à la relève agricole d'accéder à des capitaux pour faciliter le transfert des fermes d'une génération à l'autre. Confier au ministère de l'Environnement et à des experts le mandat de tracer de façon périodique le portrait réel de l'état de la forêt.

□ Assurer aux Québécois un approvisionnement constant en aliments sains notamment par l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM, instaurer des systèmes obligatoires de traçabilité dans la chaîne alimentaire. Enquête publique et indépendante sur l'état des forêts. Création d'un poste de Vérificateur des forêts.

□ Poursuite de la mise en application du plan d'accompagnement environnemental « Ferme par Ferme » visant à s'assurer que les entreprises agricoles prennent le virage écologique (300 millions \$ sur trois ans). Confier à une commission indépendante le mandat d'examiner la gestion de la forêt publique.

ENVIRONNEMENT

□ Meilleure gestion des matières résiduelles. Financement accru au transport en commun pour améliorer la qualité de l'air. Application de la Politique nationale de l'eau.

□ Doter le Québec d'un Plan vert, d'un véritable plan de développement. Création d'un poste de Commissaire à l'environnement.

□ Mise en œuvre du Protocole de Kyoto, de la Politique nationale de l'eau et de la stratégie sur les aires protégées. Mettre en valeur 15 rivières à caractère patrimonial et reverdir les villes et villages (17,6 millions \$).

AUTRES ENGAGEMENTS

□ Recourir aux partenariats public-privé pour la réalisation des grands travaux routiers. Remplacer le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour par un système de représentation proportionnelle mixte et la tenue des élections générales à date fixe.

□ Adopter une loi-cadre permettant les défusions municipales. Augmenter de 30 millions \$ le financement des centres d'hébergement des femmes victimes de violence conjugale. Créer le Bureau des négociations du déséquilibre fiscal dont le mandat sera de définir une position commune des provinces dans le cadre des négociations avec Ottawa. Abolir l'étape de révision administrative afin de permettre aux tribunaux administratifs de rendre une décision finale dans un délai n'excédant pas six mois. Abolir les indemnités versées aux criminels de la route.

□ Augmenter de 20 millions \$ le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec et adopter une Politique nationale du patrimoine pour gérer les interventions en cette matière.

LA SEMAINE DES CHEFS

BERNARD LANDRY

Le PM joue son va-tout

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Lundi, le Parti québécois doit conjurer l'histoire — obtenir un troisième mandat — et Bernard Landry le sait. Il sent aussi le souffle de Jean Charest dans son cou. D'où cette dernière semaine sur les chapeaux de roues à envoyer ses militants « par les rues et les rangs » convertir les derniers indécis.

Mercredi soir, le premier ministre a réuni quelque 2000 militants à Longueuil. Quelque 2000 militants d'un peu partout au Québec qui, à moins d'une semaine du vote, n'arpentaient pas les rues des circonscriptions. Landry les a gonflés à bloc et les a retournés à leurs devoirs. « Allez par les rues et par les rangs, par les villes et les villages. Prenez le téléphone, allez voir vos voisins », les a-t-il sommés comme il le fait invariablement à la fin de chaque assemblée partisane.

Mais surtout, le premier ministre est passé en mode attaque — panique, diront certains — pour faire oublier l'« affaire Parizeau ». À chacun ses nuisances naturelles, il a ressorti l'« alliance » avec libéraux fédéraux, en affirmant que « la voix de Stéphane Dion » venait « d'entrer dans la campagne ».

L'occasion était si belle, il n'allait pas laisser son adversaire libéral pavaner avec les fédéraux sans mot dire. Un véritable cadeau du ciel, qui lui a permis de faire d'une pierre deux coups, ramener la question du déséquilibre fiscal et rappeler un passé pas si lointain où M. Charest lognait le 24 Sussex. « J'ai été membre du Parti libéral du Québec pendant plus longtemps que M. Charest », a d'ailleurs lancé M. Landry mardi soir au Château Bonne Entente.

Porté par un certain consensus dans l'opinion publique, M. Landry ne s'est pas privé non plus pour taper sur le clou des défusions, comme pour faire oublier qu'il n'avait pas saisi la balle au bond pendant le débat des chefs. Et c'est avec un marteau-piqueur qu'il a choisi de taper sur le clou, prédisant le « chaos », la « catastrophe », voire « un horizon atroce ». Une « bombe à retardement » qui pourrait toutefois sauter dans son propre camp, tellement le vocabulaire choisi sentait l'apocalypse.



Le PM a fait parvenir à son adversaire Jean Charest une douzaine d'études sur la famille.

Alors que l'Irak était à feu et à sang, d'aucuns lui ont reproché d'avoir péché par excès.

M. Charest a ignoré complètement les attaques, même l'immense panneau rouge de huit pieds par huit pieds fabriqué par le PQ, où étaient inscrits les noms des 277 composantes fusionnées, comme autant de référendums possibles. « C'est une campagne de peur », a simplement répliqué le chef libéral, refusant de s'engager en terrain si glissant. Le ton menaçant

choisi par M. Landry lui a donné cette échappatoire.

Au demeurant, il était intéressant de voir le président du PQ mettre les Québécois en garde contre la menace référendaire, se présentant comme l'apôtre de la certitude devant son adversaire libéral, qu'il a accusé de vouloir faire « exploser les grandes villes ».

Qu'à cela ne tienne, M. Landry a changé son fusil d'épaule pour les derniers jours, ressortant son thème fétiche de la conciliation famille-travail. Il ne se doutait pas cependant qu'une visite dans une compagnie exemplaire à ce chapitre allait le placer sur la défensive. C'est que le grand patron, à quelques mètres du premier ministre, a confié qu'il n'était pas très chaud à l'idée d'une loi obligeant les entreprises à se plier aux désirs des parents. Des journalistes, qui avaient déjà présenté les grandes lignes de la semaine de quatre jours, y ont vu une histoire intéressante. Le PQ ne l'avait pas vu sous cet angle.

Pendant ce temps-là, Jean Charest réclamait à cor et à cri les fameuses études qui avaient conduit le PQ à faire de la famille sa priorité numéro un. Une priorité « nationale » que M. Landry n'a pas hésité à comparer à la nationalisation de l'électricité. Il aura fallu deux jours au parti pour mettre en boîte une douzaine d'études de toutes sortes, à peu près toutes disponibles dans Internet, et les expédier, par Federal Express, au chef libéral. Lui prétend ne les avoir jamais reçues. Encore une fois la faute du... fédéral, aurait pu lui répondre le premier ministre.

Bref, une fin de campagne cahin-caha que Bernard Landry aurait rêvée à l'image de la première moitié de campagne, où rien ne semblait pouvoir l'atteindre. Ne reste pour lui qu'à espérer que son message s'est rendu dans les chaumières du Québec, qu'il répète à qui veut l'entendre : « Quand on a un bon gouvernement, on le garde. »

MARIO DUMONT

Le chef de l'ADQ persiste et signe

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

Jeudi matin, Saint-Eustache, au pied du drapeau des Patriotes. Mario Dumont philosophe déjà sur la suite de l'histoire. Son rêve de devenir premier ministre, lundi prochain, n'était plus que cela, un rêve.

De son propre aveu, la poussée de croissance de l'été dernier dans la foulée de ses trois victoires aux partielles de juin dernier a dépassé la capacité de son parti à accueillir tous ces membres.

La veille, l'homme qui devait assurer une présence de l'ADQ à Montréal grâce à son influence sur les communautés multiculturelles et l'électorat francophone, Pierre Bourque, avait peiné à rassembler 40 personnes dans sa propre circonscription de Bourget.

Penaud, M. Bourque expliquait cette déconfiture par la chute de Bagdad le même jour. Il ne savait sans doute pas qu'au même moment, le Parti québécois attirait 2000 personnes à Longueuil, comme si la guerre en Irak ne troublait en rien la campagne de Bernard Landry.

Il ne restait plus à M. Dumont qu'à prendre bonne note des événements, en plein milieu d'une dernière semaine de campagne qui le condamnait à expliquer ce qui n'allait pas plutôt que de mousser la popularité de son parti.

M. Dumont tentait sans doute d'encourager ses troupes en laissant tomber lors de son entrevue au SOLEIL que l'ADQ ferait élire au moins 12 députés.

Mais cette reconnaissance formelle qui il ne gagnerait pas les élections a miné ses troupes et permis à Jean Charest de dire que lui seul incarnait le changement.

Le coup a porté. M. Dumont a beau répéter quotidiennement que son parti veut « briser les tabous », « brasser la cage », ou encore « sortir des sentiers battus », pour donner un échantillon de ses expressions préférées, il s'adresse plus souvent à des journalistes cyniques, ces jours-ci, qu'à des foules en délire.

Deux discours devant des chambres de commerce, à Québec et dans l'est de Montréal, sont tombés à plat. Mais attention, M. Dumont attire le « Québec profond » : Saint-Félix-de-Valois et Saint-Ferdinand-d'Halifax lui ont réservé un accueil chaleureux, cette semaine.

Laissons-lui la parole : « L'ADQ est très fier d'avoir brisé un certain nombre de tabous de la société québécoise », a-t-il dit à Saint-Eustache, dans ce qui s'avère un véritable *post-mortem* anticipé.

Son parti a abordé à son avis « des thèmes sur lesquels les Québécois vont vouloir que le débat se continue au cours de prochaines années et à l'intention ferme de continuer à les pousser ».

Même sur une vache sacrée comme la santé, M. Dumont n'a pas reculé. « Les autres partis laissaient entrer le privé par la porte arrière, a-t-il dit, et certains de leurs membres — allusion peu subtile à Jean Charest et François Legault — étaient même clients des plus prestigieuses cliniques privées de Montréal. »

Situation identique avec la question constitutionnelle, dit M. Dumont, patriote ou pas. « Élection après élection, a-t-il dit dans cette intervention de Saint-Eustache, on revient exactement dans les mêmes ornières. »

« L'ADQ n'a pas hésité à briser ce tabou que dans un même parti, des gens qui dans le passé ont été des souverainistes ou des fédéralistes peuvent s'unir pour regarder l'avenir sous un angle différent », selon lui.

M. Dumont conserve en outre une certaine amertume sur le déclenchement des élections, alors que Bernard Landry savait bien que 100 000 militaires américains se préparaient à envahir l'Irak, comme il le disait sur la Rive-Sud de Montréal.

« C'est certain que s'il n'y avait pas eu la guerre en Irak, il y aurait eu plus d'espace médiatique pour mettre sur la place publique des grands débats », à son avis.

Même s'il ne veut pas prêter d'intentions malveillantes au premier ministre, rien n'empêche que des doutes subsisteront toujours, a-t-il dit en substance.

Découragé, alors, M. Dumont ? Absolument pas ! Il a déjà annoncé dans son entrevue au SOLEIL sa volonté de demeurer chef de son parti pour la durée de son mandat.

Son testament de la semaine se lit ainsi : « Dans la dernière année, l'ADQ a réveillé le débat politique au Québec, et veut garder le débat politique réveillé, animé, au cours des prochaines années. » Mario Dumont persiste et signe.

JEAN CHAREST

Fidèle au plan... malgré tout

STÉPHANE PAQUET

SPAquet@lesoleil.com

C'est le genre de moment où les journalistes de l'écran sont un peu jaloux de leurs collègues de la télévision, où l'on sait que leurs images seront plus fortes que nos mots.

C'était dimanche, dans le local électoral de Chambly. Lucienne Robillard n'a pas envie, pas une minute, de répondre aux questions des journalistes sur le déséquilibre fiscal. Mais la présidente du Conseil du Trésor fédéral est là, au côté de Jean Charest, lui qui promet de se battre, avec le Bloc s'il le faut dira-t-il plus tard, contre le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

Le hic, c'est qu'Ottawa ne veut rien savoir de revoir l'assiette fiscale. Lucienne Robillard, ministre recrutée par Jean Chrétien, est venue répéter, la mine basse, la position de son gouvernement. Ce fut la dernière ministre fédérale de la campagne à se présenter avec Jean Charest.

L'incident passé, Jean Charest a dû répondre à des questions plus serrées sur son cadre financier. « Un cadre qui se tient », répète-t-il à satiété. Mais voilà, à force de poser des questions, on découvre que le plan libéral ne prévoit pas d'argent pour d'éventuelles hausses salariales dans la fonction publique, pas plus que pour régler l'obligatoire équité salariale.

En plus, mercredi matin, le Conference Board, qui n'est pas connu pour ses penchants souverainistes, mettait quelques bémols aux prévisions économiques des libéraux.

Quelques courriels plus tard entre les libéraux et le Conference Board et ce dernier publiait un communiqué pour noyer le poisson. La caravane libérale pouvait repartir la tête tranquille.

Entre ces deux incidents, Jean Charest est passé à l'attaque. D'abord, il a repris celle sur « l'improvisation » du gouvernement en matière de conciliation famille-travail, la semaine de quatre jours pour être plus précis. Même s'il reconnaît la popularité de la mesure au point de dire qu'il pourrait en étudier les tenants et aboutissants s'il prend le pouvoir, Jean Charest soutient que le PQ a sorti cette promesse d'un chapeau, comme d'autres font apparaître des lapins. Le magicien Landry a écopé.

« UN RÉFÉRENDUM SUR LA SANTÉ »

Ensuite, en cette dernière semaine de campagne, Jean Charest y est allé d'un dernier engagement : « un référendum sur la santé ! »

Non, citoyens, vous ne serez pas appelés aux urnes pour juger de la disponibilité de votre médecin, de la longueur des listes d'attente ou de la pertinence de défusionner les méga-hôpitaux. Non, c'était un lapsus.

Et ce lapsus, s'il devait être révélateur, l'était d'une chose : du nombre de fois que Jean Charest a répété que les Québécois avaient le choix entre la santé ou un référendum sur la souveraineté.

« C'était notre plan de match original, soutient un haut responsable de l'organisation libérale. Quand Bernard Landry s'est mis à parler plus de souveraineté, on a su que notre message allait passer. »

En fait, toujours selon ce stratège, « dès le début de la campagne », les libéraux ont cru que les choses allaient plutôt bien pour eux. « Les gens dans les comités n'appelaient pas pour se plaindre. C'est un signe parce que, habituellement, il y a toujours quelque chose qui ne va pas. Là, nos militants avaient l'air content. »

Et cette bonne humeur libérale n'a fait que se répandre depuis le débat des chefs, poursuit-il, et s'est matérialisée dans les derniers sondages. « Les gens avaient une image de M. Charest qui était celle fabriquée par nos adversaires. Avec le débat, les gens se sont dit : "Il est meilleur qu'on pensait." »



Le chef du Parti libéral a été perturbé par l'appui de certains libéraux fédéraux.

Des médecins contre le PQ

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan (CHCM) a été à

l'origine de la décision du gouvernement péquiste d'adopter la loi 114 obligeant les médecins à garder ouvertes toutes les urgences de la province 24 heures par jour, sept jours par semaine. Qui n'a pas entendu parler de l'histoire de cet homme habitant à deux pas du CHCM qui est mort durant son transport à l'hôpital de Trois-Rivières ? Il n'avait pu être soigné à l'urgence du CHCM puisque cette dernière était fermée, la nuit, en raison de la pénurie de médecins dans cette région.

Comme le rapporte *Le Nouvelliste*, les médecins de la Mauricie n'ont pas oublié

l'intervention législative du gouvernement qui, selon eux, continue de maintenir le CHCM « sous le respirateur ».

L'Association des médecins omnipraticiens de la Mauricie a donc décidé d'appuyer le PLQ. Pour sa part, un groupe de médecins du CHCM a plutôt choisi d'épauler le candidat de l'ADQ de Saint-Maurice, Luc Arvais.

Pour le président de l'association des médecins omnipraticiens, D'Pierre Martin, les deux groupes s'entendent sur une chose : la nécessité du changement. « On s'entend tous pour dire que le travail fait par les députés sortants du PQ n'a pas été à la hauteur. »

« Nous sommes bien placés pour témoigner de la lenteur, de l'inaction du gouvernement dans les mois et les an-

nées qui ont précédé la crise qu'on a connue à l'été 2002 », a déclaré, pour sa part, l'un des médecins favorables à l'ADQ, le D^r Pierre Hamel.

Le député péquiste sortant de Saint-Maurice, Claude Pinard, n'a pas digéré la sortie des docteurs et il a accusé son adversaire adéquate « d'être à genoux devant les médecins ».

Précisant qu'il avait « mis ses culottes » pour faire en sorte que l'urgence du CHCM ouvre ses portes, l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale a déclaré au *Nouveliste* que seule une loi avait réussi à contraindre les médecins à s'implanter ailleurs qu'à Québec ou à Montréal.

Candidat de l'ADQ dans la circonscription de Sherbrooke, Peter Downey a imputé directement au gouvernement péquiste la mort d'un homme

d'affaires sherbrookoises, Gabriel Dubreuil, décédé dans l'attente d'une intervention chirurgicale qualifiée d'urgente par son médecin.

« Le bon gouvernement de Marie Malavoy (candidate péquiste dans Sherbrooke) l'a laissé mourir dans un corridor du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke », a dénoncé M. Downey plutôt cette semaine au cours d'un débat radiophonique à la station CHLT.

Selon ce que rapporte *La Tribune*, M^{me} Malavoy a déploré que Peter Downey utilise le nom de quelqu'un qui est décédé. « Si c'était mon père, mon conjoint ou un ami, je n'aimerais pas que son cas serve à un débat politique », a-t-elle indiqué en signalant que le gouvernement sait pertinemment qu'il y a « plus de besoins que d'argent » dans la santé et qu'une partie de la solution — les dollars — se trouvait à Ottawa.

« Moi, la famille Dubreuil m'a demandé d'en parler publiquement », s'est défendu M. Downey, en ajoutant qu'il était temps « que quelqu'un se lève » pour dénoncer des histoires semblables. « Ça aurait été hypocrite, aujourd'hui, de cacher cette vérité-là. Il est décédé de la façon la plus indigne qu'on ait jamais vu. »

Députée libérale sortante de la circonscription voisine de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay a mis en doute la stratégie employée par Peter Downey sans toutefois la répudier. « Je n'aime pas qu'on utilise des cas individuels pour parler de la santé, mais le gouvernement péquiste est le seul responsable de ce qui a été la pire gaffe de l'histoire, soit la mise à la retraite de 4000 infirmières et de 2000 chirurgiens et cela, pour atteindre le déficit zéro à la recherche des conditions gagnantes d'un autre référendum sur la souveraineté. »



TOUR D'HORIZON

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Un choix de société

Les deux partis qui peuvent espérer former le gouvernement nous proposent des philosophies assez différentes pour que les électeurs, lundi, n'aient pas seulement à exprimer leur préférence pour un chef et un parti, mais aussi à se prononcer sur un choix de société.

Libéraux et péquistes ont des visions différentes du rôle de l'État, de la place des individus, du partage des responsabilités individuelles et collectives, des priorités qui doivent guider l'action gouvernementale et de la façon d'accélérer le développement économique.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com

Le Québec a besoin.

Voilà pourquoi la principale question que nous devons tous nous poser lundi est la suivante : quel genre de gouvernement voulons-nous ? Et à cette question, nous répondons, sans la moindre hésitation, que Jean Charest et le PLQ proposent le projet le plus porteur pour le Québec, et formeraient le gouvernement le plus à même de bien diriger le Québec et lancer les changements dont

Les différences entre le PQ et le PLQ ne recourent pas un classique débat entre la droite et la gauche, mais entre deux versions de ce que doit être le centre ; le PQ n'est en effet pas vraiment à gauche, il est davantage un partisan d'un interventionnisme classique, et le PLQ n'est pas vraiment à droite, c'est plutôt un parti de centre, conservateur sur le plan fiscal, mais assez progressiste au plan social.

Le troisième parti, l'Alliance démocratique du Québec, propose des solutions nettement plus conservatrices. Ce parti a toutefois révélé, au fil des mois, une certaine superficialité et une impréparation certaine, assez pour qu'il ne puisse prétendre au pouvoir. Il n'en reste pas moins que Mario Dumont et l'ADQ ont exprimé, avec courage et audace, des idées qui ont eu une influence déterminante sur le débat politique au Québec. M. Dumont, pour cette raison, mérite notre respect.

Si, à certains égards, le gouvernement péquiste s'est bien acquitté de sa tâche, d'autres éléments de sa gestion méritent de sérieuses critiques : une réforme bureaucratique du système de santé qui a tourné au désastre, une façon de concevoir l'intervention économique de l'État qui a mené au fiasco de la Caisse de dépôt et à ses pertes de 13 milliards \$, des politiques d'aide aux entreprises échevelées, des mesures en principe généreuses, comme l'équité salariale, mais remarquablement inefficaces en raison de la lourdeur de leur mise en œuvre, des mesures suicidaires en termes de développement économique, comme ce décret qui impose les syndicats de la construction aux entreprises qui veulent installer de la machinerie.

Dans tous ces cas, on retrouve souvent le même fil directeur, celui d'un gouvernement touche-à-tout qui croit, à tort, avoir des réponses à tout et qui croit pouvoir tout résoudre.

Le problème, c'est qu'on assiste à une accélération de ces tendances. On l'a clairement vu au cours de la campagne électorale avec le refus clair de réduire le fardeau fiscal, des promesses coûteuses et parfois futiles, comme le crédit d'impôt pour vacances, l'activisme économique, avec les crédits d'impôt déraisonnables pour les alumineries, l'activisme social, par exemple dans les mesures de conciliation travail-famille, qui répondent clairement à un besoin, mais qui ont mené à un projet confus et bâclé.

Le départ de Lucien Bouchard, plus conservateur, a manifestement rompu un fragile équilibre qui mène Bernard Landry, sans contrepoids, dans une fuite en avant préoccupante. Cet équilibre souhaitable, on le retrouve bien davantage dans le programme longuement mûri par les libéraux.

Premièrement, une discipline dans les priorités, où deux grandes missions de l'État sont privilégiées, la santé surtout et l'éducation, ce qui mène à une intervention ciblée où l'État agira surtout là où il est essentiel.

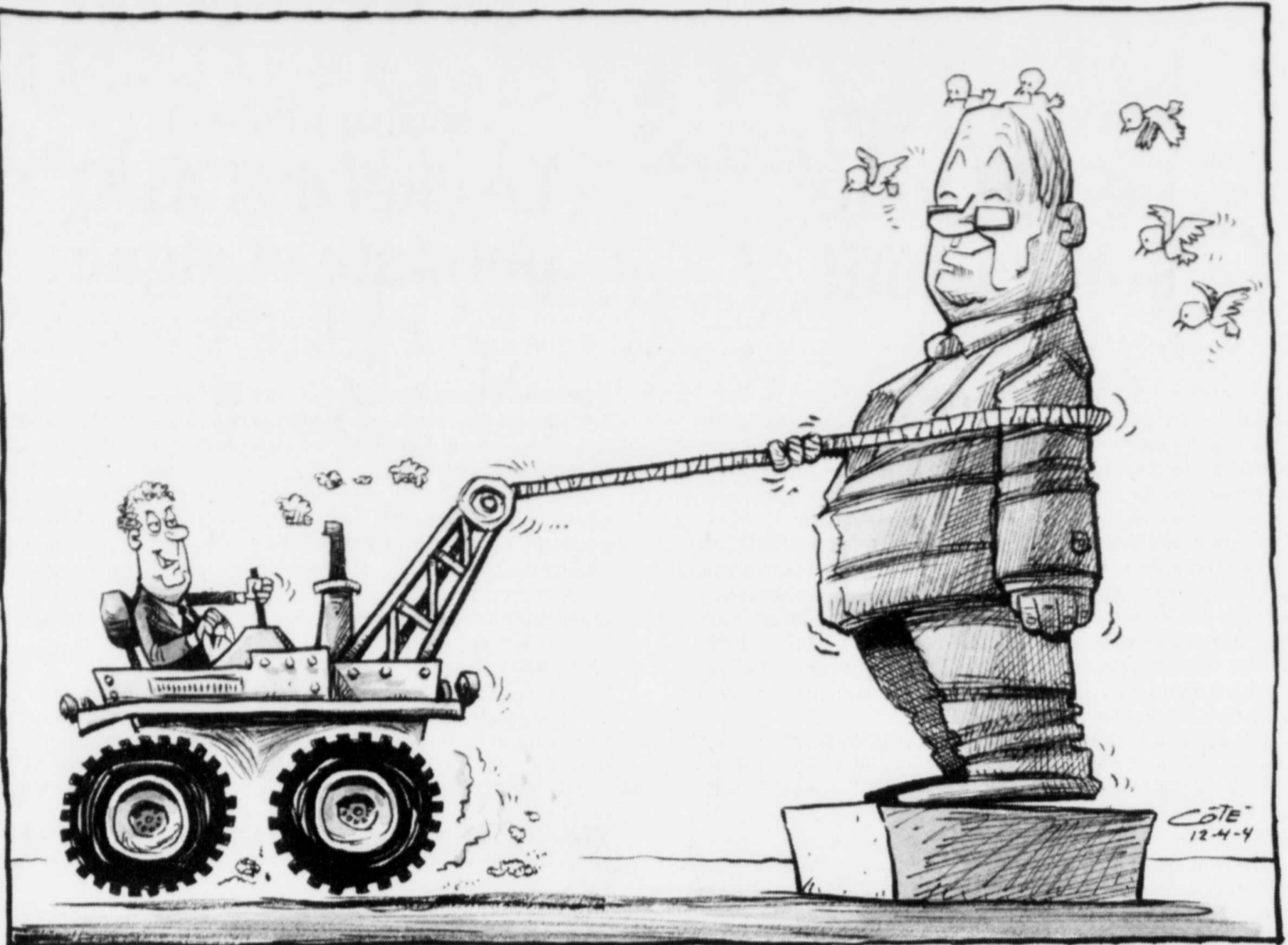
Deuxièmement, une volonté claire de réduire les impôts. Cela doit être une priorité dans la société la plus taxée en Amérique du Nord, tant pour le développement économique que pour l'élévation du niveau de vie des citoyens. Certains se méfient de cette promesse et doutent de son réalisme. Nous croyons plutôt que la façon la plus sûre d'en arriver à la réduction du fardeau fiscal, c'est d'en faire un engagement public.

Troisièmement, un engagement très clair à réexaminer la pertinence des activités gouvernementales, des programmes, des organismes, une tâche essentielle pour réduire les dépenses et mieux cibler les actions de l'État, qui sera certainement douloureuse, mais qui n'avait pas été faite au cours des deux mandats du gouvernement péquiste.

Quatrièmement, une autre façon de promouvoir le développement économique, en réduisant l'hyperactivité de l'État, en revoquant une culture de subventions et de crédits qui a dépassé les limites du sens commun, en remettant également en cause les projets sans contrôle de certaines sociétés d'État, notamment la SGF. L'économie du Québec s'est bien comportée en 2001 et 2002, mais cette performance est largement du rattrapage, qui n'a d'ailleurs pas suffi à combler les retards des dernières années. Il reste beaucoup à faire, et la meilleure chance d'y arriver est de changer d'approche et de se libérer des méthodes désuètes du modèle québécois.

Bien sûr, l'accession au pouvoir de Jean Charest comporterait des inconnues, comme c'est le cas pour tout nouveau gouvernement dont le chef n'a pas été testé et l'équipe est relativement inconnue. De la même façon, le programme libéral comporte des éléments contestables, notamment cette position regrettable sur les défusions.

Cependant, l'essentiel, ce n'est pas de croire aux miracles, mais de constater que le programme libéral, très maîtrisé, propose des virages par rapport aux façons de faire actuelles qui seraient bénéfiques pour le Québec et les Québécois.



Incontournable conciliation travail-famille

La conciliation travail-famille a été un des thèmes majeurs et inattendus de la présente campagne électorale. C'est heureux. Même si les plans lancés par les partis sont imparfaits, ils ont le mérite d'avoir mis à l'avant-scène et d'avoir interpellé toute la société sur un dossier trop longtemps confiné aux groupes de femmes et aux comités de condition féminine des syndicats. Après le 14 avril, le gouvernement élu, quel qu'il soit, devra forcément accoucher d'actes concrets et réalistes.

La campagne électorale a en effet révélé qu'il y avait un fort désir dans la population active de conjuguer mieux et autrement vie professionnelle et familiale. Qui plus est, que ce désir n'était pas seulement exprimé par des femmes, mais aussi par des hommes, de toutes classes sociales, qui ne veulent plus se définir uniquement par rapport à leur boulot, à leur carrière. S'ils décident d'avoir des enfants, ils veulent aussi avoir du temps avec eux.

En s'imposant comme un enjeu électoral, la conciliation travail-famille devient une revendication légitime pour un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses, de professionnels et professionnelles. Dorénavant, certains craindront moins d'être mis sur la voie d'évitement ou d'être considérés comme des « sans-ambition » ou des « non-performants » parce qu'ils ou elles veulent prendre soin de leurs petits. Ils savent maintenant qu'ils sont plusieurs à partager le même objectif. Cette semaine, à la télé, ils ont même eu droit au témoignage d'un Bernard Lord dont l'agenda doit concilier les activités des enfants Lord et celles du premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui avoue que de tous les titres, c'est celui de papa dont il est le plus fier.

Le fait que des politiciens aient mis sur ce thème a mis en lumière ce que font déjà des entreprises pour aider leurs employés à conjuguer plus harmonieusement vie professionnelle et familiale. Ce qui a permis de constater que ce ne sont pas seulement les grandes entreprises où règnent de puissants syndicats qui ont de l'imagination en la matière. Des dirigeants de petites entreprises ont déjà compris les avantages d'être pro-famille. Les autres doivent saisir vite le changement de donne. Aujourd'hui, près de 70% des parents de familles biparentales travaillent à l'extérieur.

Si les politiciens semblent avoir découvert tardivement le filon de la conciliation travail-famille, des organisations patronales et syndicales tentent cependant depuis plus de 20 ans de sensibiliser leurs milieux à l'importance de prendre des dispositions pour faciliter la tâche des employés qui doivent s'occuper de jeunes enfants ou de vieux parents. Si bien qu'à l'automne 2001, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre s'est doté d'un plan d'action pour inciter les milieux de travail à relever plus rapidement ce défi.

Un défi qui s'impose d'autant plus avec le vieillissement de la population québécoise qui entraînera des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activités. Les entreprises, qui pendant plusieurs années ont profité d'un contexte qui leur permettait d'imposer leurs règles du jeu, devront dorénavant se montrer plus ou-

vertes et plus conciliantes à l'égard d'une main-d'œuvre moins abondante, mais aussi à l'égard d'une main-d'œuvre qui ne partage pas les mêmes valeurs que celles des générations précédentes. Pour bien des jeunes travailleurs, le travail n'est pas tout dans la vie. De récents sondages le démontrent. Les entreprises n'auront pas le choix de s'adapter.

SOUPLESSE IMPOSÉE

Mais peuvent-elles y arriver seules ? Au cours de la campagne, le Parti québécois a voulu imposer « son » modèle. Un modèle qui doit passer forcément par la semaine de travail de quatre jours. C'est une erreur. Non pas que la semaine de quatre jours s'avère inefficace pour mieux concilier travail-famille, mais bien parce que cette mesure n'est pas applicable dans tous les types d'entreprises, qu'elle ne correspond pas aux besoins de tous les parents et qu'elle ne garantit pas automatiquement une compréhension de la part des patrons.

D'ailleurs, autant dans le plan d'action du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre que dans les documents préparés par le Conseil de la famille et de l'enfance, la semaine de quatre jours n'est pas identifiée comme « la » mesure à mettre de l'avant. Bien au contraire. Ces groupes, comme les universitaires qui se sont penchés sur le sujet, de même que la Jeune Chambre de commerce de Montréal qui avait formulé l'an dernier, à la surprise générale, la proposition de la semaine de quatre jours, soulignent l'importance d'avoir des mesures adaptées à la réalité de chaque milieu de travail. La semaine de travail comprimée vaudra mieux, autant pour l'employé que l'employeur, que pour un autre la semaine de travail réduite de 20% même si le salaire est diminué d'autant.

Toutes mesures doivent de plus se combiner à des services de garde variés et de qualité, et à des congés de maternité et parentaux généreux qui n'excluent pas la moitié des parents. Seulement avec ces deux dossiers, le prochain

gouvernement a de quoi s'activer. Le réseau de garderies à 5 \$ est en effet encore loin de répondre aux besoins des travailleurs qui ne font pas du 9 à 5. Et Québec n'a pas encore convaincu Ottawa de revoir et bonifier les congés de maternité et parentaux.

Il est sain bien sûr d'aspirer à mieux et l'État peut insuffler une direction en ce sens, car laissés à eux-mêmes, certains employeurs prétexteront toujours les contraintes et les coûts pour maintenir le statu quo. Ils disaient la même chose pour les congés de maternité et l'équité salariale.

Mais l'État doit éviter à tout prix une formule mur à mur. Il apparaît d'ailleurs paradoxal qu'un gouvernement impose par une loi un cadre rigide pour forcer les employeurs à plus de souplesse... D'autant plus lorsque les modalités et les effets d'une telle loi n'ont pas été évalués sérieusement.

L'État doit éviter à tout prix une formule « mur à mur »

L'État peut cependant donner de grandes orientations, faire les changements législatifs qui facilitent leur atteinte et fournir aux entreprises des moyens pour y parvenir tout en y trouvant leur compte par une baisse d'absentéisme, de roulement de personnel et un meilleur climat de travail.

VALEURS

Ne perdons jamais de vue cependant que l'État ne peut faire tout à la place des individus. Le gouvernement ne peut régir le partage des tâches entre hommes et femmes. Pas plus qu'il ne peut imposer que les parents donnent priorité à leurs enfants plutôt qu'à la course aux biens de consommation.

La conciliation travail-famille est bien plus qu'une simple réduction du temps de travail. C'est avant tout un état d'esprit et un ensemble de valeurs que se donne une société qui souhaite que ses enfants vivent leur enfance et que les parents assument pleinement et positivement leurs responsabilités.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com



ARCHIVES LE SOLEIL
 Dorénavant, certains craindront moins d'être mis sur la voie d'évitement ou d'être considérés comme des « sans-ambition » ou des « non-performants » parce qu'ils ou elles veulent prendre soin de leurs petits. Ils savent maintenant qu'ils sont plusieurs à partager le même objectif.

OPINIONS

VOX POP

VACANCES

On n'aime guère que l'État s'en mêle

On ne peut pas dire que le crédit d'impôt pour familles à revenus moyens ou modestes ait suscité bien de l'enthousiasme. Cette idée lancée par le Parti québécois durant les jours qui ont précédé la campagne électorale mérite d'être revue et corrigée, estimez-vous, et même abandonnée. Non mais de quoi l'État se mêle... Même Angéline Joseph, une souverainiste avouée qui nous honore souvent de ses écrits, ne comprend plus très bien où s'en va le PQ avec ça.

« Faut-il en rire ou en pleurer ? Jusqu'ou peut et doit aller l'interventionnisme de l'État ? Où sont les vraies priorités ? », écrit-elle de sa lointaine et non moins magnifique Paspébiac.

Le vote électronique allait dans le même sens, hier après-midi, à 61% contre et 39% pour.

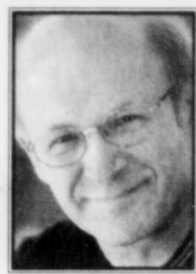
En fait, on préférerait que le gouvernement réduise les impôts.

« Pourquoi pas des crédits d'impôt pour ceux qui utilisent du papier de toilette rose fabriqué

au Québec », ironise Gilles Désy, de Sainte-Foy.

Une réduction des impôts, c'est aussi ce que préfère Anne Lambert, de Rivière-du-Loup : comment les familles à faibles revenus pourraient-elles se payer ce forfait vacances si elles doivent attendre après leur crédit d'impôt l'année suivante ? se demande-t-elle. D'autant plus qu'elles pourraient bien ne pas payer d'impôt vu la faiblesse de leurs revenus, une observation de Lucille Roy, une « grand-maman » de Sainte-Georges de Beauce qui semble savoir compter, ou du moins, qui a une bonne expérience des rapports d'impôt.

On voit de la discrimination dans cette mesure car même les familles à revenus moyens, comme celle de Caroline Rouleau, aussi de Saint-Georges, avouent qu'elles ne peuvent se payer de telles vacances surtout depuis que le gouvernement a réduit les allocations familiales à un ni-



Robert Fleury
RFleury@lesoleil.com

veau tel que « les nôtres ne nous permettent pas d'acheter un sac de couches par mois ». Par contre, elles seraient obligées (par les impôts) d'en payer aux autres.

À Cabano, Carolyne Soucy n'aime guère la formule. « Ça ne nous donne pas plus d'argent au moment de prendre nos vacances », dit-elle. Elle craint une lourde bureaucratie, ce que craint aussi Alain Montambault de Charlesbourg, lequel y voit une conspiration d'un État bureaucratique qui veut s'immiscer partout pour mieux nous contrôler... Ouf!

Mais, en grand argentier lui-même, Alain Jacques semble avoir lu dans les pensées de Bernard Landry. Ce chef du crédit croit que le crédit d'impôt devrait osciller entre 1200 \$ et 4000 \$ par famille, selon les revenus, et que ça pourrait fonctionner sur preuves de dépenses comme on le fait pour les réclamations d'assurance pour

dépenses médicales. Et il a surtout compris que la mesure aurait un double effet positif : celui de stimuler l'économie locale, au lieu d'aller dépenser nos sous aux États-Unis ou à l'étranger, et le gouvernement en retirerait des dividendes puisque les travailleurs et les entreprises en restauration ou en tourisme reverseraient ainsi taxes et impôt à l'État.

À la prochaine. (Dimanche, Place publique fera relâche).

SOIRÉE DES ÉLECTIONS

Le lundi 14 en soirée, pourquoi ne pas réagir, à chaud, en un paragraphe, aux résultats des élections. Êtes-vous satisfait ? Déçu ? Pourquoi ?

Adressez le tout à opinion@lesoleil.com avant 23 h.

N'oubliez pas de signer et d'y ajouter votre adresse (pour nos dossiers). Seuls votre nom et celui de votre municipalité seront publiés.

Vous pouvez aussi exprimer votre satisfaction à <http://www.cyberpresse.ca/soleil/>.

LA QUESTION DU JOUR

Idée farfelue

Cette idée est la plus farfelue qu'il m'ait été donné d'entendre et c'est discriminatoire. J'ai bien étudié ce projet même si je ne suis pas concernée; serait-ce pour favoriser les amis du Parti québécois puisque seulement certains établissements seraient approuvés pour les familles ? Puisque certaines sommes devront être dépensées pour être éligibles à ce crédit d'impôt, les familles à faibles revenus n'auront tout simplement pas davantage les moyens de se payer des vacances. C'est jeter de la poudre aux yeux.

Huguette Mantha
Val-Bélair

Moins d'imposition!

Pourquoi pas des crédits d'impôt pour ceux qui utilisent du papier toilette rose fabriqué au Québec ? Si M. Landry veut baisser les impôts, qu'il réduise les taux marginaux d'imposition. Cela va profiter à tout le monde, l'économie va être stimulée et les contribuables québécois pourraient risquer de perdre leur championnat de contribuables les plus taxés en Amérique du Nord.

Gilles Désy
Sainte-Foy

Futilité

Quelle futilité ! On devrait parler davantage de travail et de carrière que de vacances, subventionnées en plus. Le travail, c'est comme la santé, c'est un préalable. Avec un bon travail, on peut s'occuper de ses vacances soi-même.

Michel Rivard
Charlesbourg

Plutôt baisser nos impôts

Je souhaiterais sincèrement que les familles à faibles revenus puissent bénéficier de vraies vacances en dehors de chez elles. J'ignore toutefois comment ils pourront se payer l'hôtel et le forfait-vacances en attendant le crédit d'impôt qui ne viendra que l'année suivante. Je souhaiterais également que mon conjoint, mes cinq enfants et moi puissions nous payer de vraies vacances en dehors de chez nous. Avec des revenus annuels moyens, nous pouvons certes habiter une jolie petite maison et manger à notre faim, mais pour les vacances, il faudra passer notre tour. Pourquoi le gouvernement ne songerait-il pas plutôt à baisser nos impôts ?

Anne Lambert
Rivière-du-Loup

Improvisation

Ces crédits d'impôt pour vacances de M. Landry me semblent une improvisation comme lui seul a le don d'en faire. Quels en seraient les coûts ? Il y a là une certaine discrimination envers les couples sans enfants, les personnes âgées ayant un revenu modeste, me semble-t-il. Enfin, les familles à revenus modestes ont un besoin criant d'avoir plus d'argent dans leurs poches maintenant plutôt que d'attendre le retour d'impôt, si retour il y a vu que leurs revenus sont modestes. L'ingérence dans le choix que je dois faire pour passer mes vacances, si



La proposition péquiste d'offrir un crédit d'impôt aux familles moins nanties afin qu'elles puissent prendre des vacances trouve de nombreux détracteurs.

j'en ai les moyens, voilà qui me déplaît au plus haut point. Cette ingérence s'insinue graduellement dans à peu près tous les domaines. À quand la directive pour nous dire, avec crédit d'impôt, la couleur de nos chemises, la forme de nos lunettes... C'est une véritable boîte de Pandore que Bernard Landry vient d'ouvrir. On peut la refermer au plus vite, si on veut un réel changement.... À bon entendre, salut!

Une grand-maman
Lucille Roy
Saint-Georges de Beauce

Vacances et santé

Je suis pour des crédits d'impôt sur les vacances. Je suis un étudiant de 20 ans bien informé des questions politiques québécoises, et il me semble qu'il y a un lien direct avec la santé des Québécois et ces mesures. Contrairement à ce que Jean Charrest peut affirmer, ce n'est pas en mettant tout sur la santé et l'éducation que nous réglerons des problèmes de société. La santé, ce n'est pas seulement guérir des maladies mais aussi la qualité de vie physique et psychologique de la population. Lorsque que l'on donne le droit à de jeunes familles de prendre des vacances ensemble, ça fait partie de la santé des gens, tout comme une semaine de quatre jours. C'est comme investir en l'environnement, c'est de la prévention. Tout cela permet au gens de se sentir mieux, d'être heureux et d'avoir moins besoin des services de santé. Voici ce qu'a compris M. Landry.

Nicolas Fournier
Rimouski

L'État tentaculaire

Les crédits d'impôt pour les vacances s'inscrivent dans la foulée du développement tentaculaire de la bureaucratie péquiste. Dénudée d'imagination puisque copiée sur certaines ex-

périences européennes, cette bureaucratie doctrinale est un outil de contrôle des populations qui affaiblit la société et renforce le pouvoir de l'État au détriment de la société. On s'ingère ainsi dans des secteurs libres de la vie sociale pour les encadrer, les redéfinir et les assimiler et bâtir un système totalitaire.

Alain Montambault
Charlesbourg

Et pourquoi pas Cuba ?

Excellente idée. Je connais beaucoup de familles dont le revenu se situe aux environs 50 000 \$ et qui dépensent 5000 \$ par année pour leurs vacances. La seule chose que je reproche à ce projet, c'est qu'il est trop restrictif. Seulement au Québec. Je crois qu'au lieu d'avoir une conscience strictement NATIONALE, il faudrait être moins égoïste et penser aux pays qui ont besoin du tourisme pour survivre. Je pense à Cuba. Pourquoi ne pas permettre aux Québécois qui vont à Cuba de déduire ces dépenses à titre de don de charité ? Comme dirait mon petit fils : C'est une farce, grand-papa. Je crois que la farce a assez duré.

Jean-Paul Forget
Québec

Stimuler l'économie québécoise

Je suis en faveur du crédit d'impôt pour les vacances mais je suis contre son application spécifique aux familles à revenus modestes. Sur le marché du travail, chaque travailleur a droit à l'équivalent de 4% de son salaire en vacances. Chacun travaille ses 48, 49 ou 50 semaines pour y avoir droit. Pourquoi alors ne pas appliquer cette même règle pour le crédit d'impôt sur les vacances ? Un crédit d'impôt équivalent à 4% du revenu familial annuel serait accordé jusqu'à un maximum de

4 000 \$ par famille. Que votre revenu familial soit de 30 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$ ou 100 000 \$, vous auriez droit à ce crédit d'impôt jusqu'à un maximum fixé.

Pour y avoir droit, les dépenses vacances devraient être faites au Québec, dans des établissements reconnus (preuves et reçus à l'appui, comme pour les frais médicaux); cela stimulerait notre économie locale, suscitant de nouveaux revenus en taxes et impôts auprès des travailleurs de ces secteurs. Ces crédits directs pour le contribuable favoriseraient l'économie du Québec. Plusieurs resteraient ici pour leurs vacances au lieu d'aller aux États-Unis ou ailleurs. Un bon retour sur l'investissement.

Alain Jacques
Saint-Nicolas

Aberrant !

Les voyages coûtent cher. Il faut posséder un minimum d'aisance financière pour voyager. Comment une famille à revenus modestes pourrait-elle y arriver ? Mettra-t-elle de côté son retour d'impôt ? Elle en a besoin dès maintenant pour payer ses dépenses essentielles, la nourriture, le loyer, etc. Ce serait encore la classe moyenne qui en paierait le prix.

Nos revenus sont trop élevés pour recevoir des allocations familiales suffisantes (on ne peut même pas acheter un sac de couches par mois) mais nous n'avons pas droit à quelque crédit d'impôt ou programme d'aide que ce soit, lesquels s'adressent uniquement aux familles à revenus modestes. Ajoutez à cela la garde de vos trois enfants à la maison... et vous viendrez vite à la conclusion que nous ne pourrions pas aller bien loin en vacances cet été. Et heureusement que nos familles nous aident ! Nous détenons pourtant des diplômes universitaires, nous travaillons très fort et nous redonnons la moi-

de notre salaire aux gouvernements. Nous ne pourrions pas aller en vacances alors que le voisin se tapera une belle semaine à l'extérieur ? Choquant ! Que le gouvernement mette donc son énergie à élaborer une vraie politique familiale au lieu de lancer des idées farfelues qui n'accommoderaient qu'une infime partie de la population.

Caroline Rouleau
Saint-Georges de Beauce

Stratégie électorale

Cette option offerte par le PQ se voulait accrocheuse de la part des stratèges péquistes au moment où l'ADQ faisait une remontée fulgurante. Il s'agit d'une autre manœuvre interventionniste de l'État. On s'immisce ainsi dans la vie privée des individus par l'intermédiaire des dépenses personnelles des familles à revenus modestes. Sans compter le fouillis de formulaires auquel elles devront sans doute s'astreindre avant de partir en vacances ! Si M. Landry dit qu'un crédit d'impôt n'est pas une subvention, qu'est-ce que c'est alors ? Depuis quand part-on en vacances pour les faire payer par la génération suivante ? Et on continue de parler de déficit zéro au même moment !

Cette initiative à courte vue va sûrement faire les choux gras du vote péquiste pour l'ADQ surtout dans les grandes agglomérations urbaines. Le peuple a toujours raison.

Julien Arsenaault
Sainte-Foy

Repenser l'idée

Le gouvernement québécois devrait repenser l'idée d'un crédit d'impôt pour les vacances des familles. La famille-type moyenne n'a pas les moyens de se payer des chambres d'hôtels à plus de 100 \$ la nuit ni des repas au restaurant tous les jours pendant une semaine. Certaines activités coûtent déjà très cher et je suis certaine que ce sera celles qui figureront dans leurs forfaits (zoo, méga-parc, musée). Pour une famille de quatre personnes, une journée au zoo coûte près de 100 \$ pour y entrer seulement. Je ne crois pas que les gens aimeront la formule du crédit d'impôt car cela ne nous donnera pas plus d'argent au moment où nous prendrons nos vacances et, surtout, je ne pense pas que le gouvernement ait les moyens de s'immiscer ainsi dans la planification de nos vacances. Cela augmentera encore la taille de l'État avec quelques centaines de nouveaux fonctionnaires.

Carolyne Soucy
Cabano

ÉCRIVEZ-NOUS !

Votre opinion compte pour nous. Pour être publiés, vos courriels ou vos lettres doivent être très courts, d'intérêt public, identifiés de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de les résumer, de les raccourcir ou de ne pas les publier.

Adressez-les comme suit :

Par courriel : opinion@lesoleil.com

Par la poste :

Carrefour des lecteurs
Journal Le Soleil
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec, QC, G1K 7J6

L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Un baccalauréat en enseignement professionnel et technique

Le recteur Michel Pigeon et le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, Claude Simard, signent aujourd'hui, avec les dix commissions scolaires des régions de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches, un protocole d'entente sur la formation pratique en enseignement professionnel. Cette entente permet à l'Université Laval, qui est la première université québécoise à établir un baccalauréat en enseignement professionnel et technique (BEPT) de 120 crédits, d'enrichir la formation offerte en réponse aux nouvelles exigences du ministère de l'Éducation du Québec, qui entrera en vigueur dès septembre 2003.

Fort de ce nouveau partenariat avec le milieu scolaire professionnel, l'Université Laval garantira à ses étudiantes et étudiants en enseignement professionnel une formation pratique exemplaire au sein d'un réseau d'une trentaine de centres de formation professionnelle rattachés aux commissions scolaires signataires du protocole. Cette formation pratique sera supervisée par des enseignants des centres de formation professionnelle de ce réseau, qui travailleront en étroite collaboration avec les formateurs de la Faculté des sciences de l'éducation. De plus, cette collaboration plus étroite entre les centres de formation professionnelle et la Faculté des sciences de l'éducation profitera à l'expansion de la recherche universitaire en enseignement professionnel.

Les régions de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches regroupent 20 % du total des enseignants et des enseignantes de la formation professionnelle du Québec. C'est aux personnes qui enseignent ou qui désirent enseigner en formation professionnelle que s'adresse plus particulièrement le nouveau baccalauréat en enseignement professionnel et technique, ainsi qu'aux personnes qui enseignent ou qui désirent enseigner en formation technique au niveau collégial. Le BEPT offre la souplesse nécessaire pour être suivi et réussi par des personnes de métiers et par les personnes issues des programmes en formation technique du secteur collégial. D'ailleurs, ces dernières pourraient se voir reconnaître jusqu'à 30 crédits. De plus, les personnes qui détiennent déjà un baccalauréat disciplinaire et qui désirent se consacrer à l'enseignement professionnel d'une technique ou d'un métier associé à leur discipline universitaire n'auront, quant à elles, que 45 nouveaux crédits de cours à réussir pour obtenir le présent baccalauréat.

CAMP SCIENCE ET FORÊT

La Forêt Montmorency, un territoire de 66 km² géré depuis 30 ans par l'Université Laval à des fins d'enseignement et de recherche et situé à 70 km au nord de Québec, dans la réserve faunique des Laurentides, vous offre la chance de pouvoir inscrire votre jeune de 12 à 16 ans à un camp de vacances cet été, en juillet et août. Le Camp Science et Forêt est un camp scientifique sur la foresterie et la géomatique comportant des activités de plein air réalisées dans cette station d'enseignement et de recherche, qui se veut un modèle d'aménagement forestier durable. Cette année, l'organisme Canards Illimités s'est joint au programme afin d'offrir aux jeunes une initiation à l'importance des milieux humides en forêt boréale par le biais du programme des Ailes Vertes. Les jeunes pourront bâtir un projet à partir de leurs



activités journalières, dirigées par des animateurs et animatrices dynamiques. Des activités de plein air comme l'escalade, le canot, les couchers en refuge, l'orientation avec GPS, la pêche à la mouche, les feux de camp, seront offertes. Le camp est d'une durée de cinq jours (du dimanche soir au vendredi après-midi), au coût de 250 \$, taxes comprises, logement et repas. Un forfait «parents» est également offert. Renseignements: 656-2347. Courriel: dany.lheureux@ffg.ulaval.ca. Internet: www.sbf.ulaval.ca/fm.

Partenariat avec le Centre hospitalier Robert-Giffard



Le responsable du programme «Vincent et moi», François Bertrand, le directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard, Michel Gervais, le recteur Michel Pigeon et le doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, Claude Dubé.

Le recteur Michel Pigeon, le doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, Claude Dubé, et le directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG), Michel Gervais, ont signé, le 2 avril, un protocole de partenariat entre l'École des arts visuels et le CHRG dans le cadre du programme «Vincent et moi, l'art sans frontière». Ce programme d'accompagnement artistique novateur a pour objectif de faire reconnaître et de valoriser le potentiel créateur des personnes qui reçoivent des soins psychiatriques au CHRG ou dans la communauté et de promouvoir une meilleure communication avec la société. Depuis janvier 2003, l'École des arts visuels accueille des usagers artistes du CHRG qui sont jumelés à des étudiants finissants de l'École afin de partager une démarche de création artistique. Vincent et moi n'est pas un programme d'art thérapie, mais un encouragement à l'expression et à la création des œuvres, dans un contexte d'art sans frontières». Une exposition des œuvres des artistes engagés dans ce jumelage a lieu actuellement dans l'Atrium de l'Édifice La Fabrique, 255 boulevard Charest Est.

Les dividendes du savoir

À en juger par le résultat du gala des Grands Prix du tourisme québécois, qui a eu lieu le 2 avril, science et tourisme font bon ménage dans la Capitale nationale. En effet, Pierre-Mathieu Charest, professeur au Département de phytologie de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, a décroché le prix «Événement de l'année» dans la région de Québec pour la présentation du congrès international «Microscopy and Microanalysis 2002».

Ce prix lui a été décerné par l'Office du tourisme et des congrès de Québec pour sa contribution au rayonnement international de la Capitale nationale. «Notre congrès est l'événement qui a généré le plus de retombées économiques dans la région. On parle de 5 millions de dollars», avance Pierre-Mathieu Charest pour expliquer la décision du jury.

Présenté du 4 au 8 août dernier, «Microscopy and Microanalysis 2002» a attiré 2 504 participants, dont près de 80 % provenaient des États-Unis. C'était la première fois en 30 ans d'histoire que l'événement se déroulait à l'extérieur des frontières états-uniennes, ce qui constitue un tour de force dans l'après 11 septembre 2001. «La décision de venir au Canada avait été prise il y a quatre ans, signalait cependant le président du comité organisateur. Il a tout de même fallu préparer un dossier de candidature étoffé pour les convaincre de tenir le congrès à Québec.»

«Microscopy and Microanalysis» réunit annuellement les membres de deux sociétés scientifiques américaines, d'une société canadienne et d'une société internationale actives dans le domaine de la microscopie électronique. L'événement attire des physiciens qui fabriquent des microscopes et deux clans d'utilisateurs: les spécialistes du génie des matériaux et les chercheurs en biologie et médecine.

Fait inusité, le Centre des congrès, où avait lieu l'événement, a dû répondre à une demande sans précédent en électricité au Salon des exposants. «Il y avait près de 1 000 exposants et une trentaine de microscopes électroniques en démonstration. Ces appareils exigent entre 100 000 et 200 000 volts de courant», précise l'organisateur. Autre fait singulier, la rencontre de Québec a généré un profit record de 200 000 \$, qui a été retourné

Des retombées économiques de 5 M\$ dans la région à la suite du congrès scientifique Microscopy and Microanalysis 2002



Pierre-Mathieu Charest, professeur au Département de phytologie, a décroché le prix «Événement de l'année» dans la région de Québec lors du gala des Grands Prix du tourisme québécois.

aux sociétés scientifiques participantes. Charest. Le taux de change leur a donné un bon coup de pouce!»

JEAN HAMANN

La passion et la responsabilité

Jean Bernier reçoit le Prix d'excellence en enseignement de la Faculté des sciences sociales

«L'enseignement a toujours été pour moi un plaisir, certains diront une passion, et aussi une responsabilité car l'enseignement est constitué d'un ensemble d'activités qui se situent au cœur d'une relation privilégiée entre le professeur et l'étudiant.» C'est ainsi que Jean Bernier, professeur au Département de relations industrielles et récipiendaire 2003 du prix d'excellence en enseignement de la Faculté des sciences sociales, parle de son engagement d'enseignant.

Pour l'authentique pédagogue qu'est Jean Bernier, le premier défi de l'enseignant consiste à faire naître l'enthousiasme chez l'étudiant. Ce but peut être atteint en provoquant le besoin d'apprendre, en éveillant la passion de connaître et en suscitant la joie de la découverte. Mais il y a plus, et le professeur Bernier ajoute: «Il m'est toujours apparu qu'il était de mon devoir de transmettre aux étudiants certaines valeurs qui transcendent les autres et qui me paraissent tendre vers un certain degré d'universalité. Par exemple, le souci du travail bien fait, l'amour de la langue parlée et écrite, le sens de la rigueur dans la démarche et dans l'exposé, et, dans un champ d'études tel que le mien (la place de la personne humaine dans le monde du travail), le sens de la justice, de l'équité, de l'ouverture à autrui et au monde, du partage.»

Enseignant modèle et innovateur sur le plan de la pédagogie, éducateur rigoureux à l'esprit ouvert, d'une grande disponibilité auprès des étudiants, Jean Bernier vient de mettre au point, en collaboration avec le Réseau de valorisation de l'enseignement, un exercice interactif sur cédérom pour l'apprentissage de l'analyse et de l'application des conventions collectives. Il s'agit d'une première mondiale.

L'expertise en recherche du professeur Bernier porte sur la compréhension des fondements sociaux et juridiques des systèmes de relations du travail à la lumière de la comparaison internationale, notamment avec les pays de la Communauté Européenne. En 2002, il a été membre et président du Comité d'experts chargé d'étudier, à la demande du ministère du Travail,



Jean Bernier: «Il m'est toujours apparu qu'il était de mon devoir de transmettre aux étudiants certaines valeurs qui me paraissent tendre vers un certain degré d'universalité.»

les besoins de protection sociale des personnes vivant une situation de travail non traditionnelle (voir le Fil du 13 mars 2003).

Le prix d'excellence en enseignement de la Faculté des sciences sociales vise à reconnaître la qualité et la fidélité de l'engagement d'un professeur envers l'excellence en enseignement.

Le jury chargé de nommer le lauréat était composé du vice-doyen aux études, de deux professeurs et de deux représentants des étudiants des 2^e et 3^e cycles. La Faculté des sciences sociales souhaite que ce prix inspire les collègues de cet éminent professeur et qu'il contribue à promouvoir le souci de l'excellence en enseignement auprès de tous les membres du corps professoral.

NADJA RIOUX

campus express

LE PÈRE DU PEPS EXPOSE

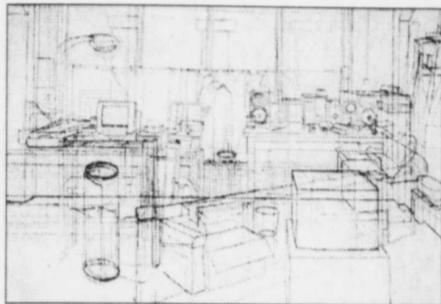
Jusqu'au 25 avril, l'École d'architecture présente «Jean-Marie Roy: l'œuvre», une exposition de photographies et de dessins d'une vingtaine de projets architecturaux réalisés par cet architecte. La plupart de ces réalisations ont vu le jour dans la région de Québec, entre la fin des années 1950 et la fin des années 1990. Le PEPS de l'Université Laval, le Centre de recherche industrielle du Québec situé dans le Parc technologique du Québec métropolitain et l'édifice Delta à Sainte-Foy en sont des exemples. Jean-Marie Roy a également construit les usines d'épuration de Québec et de Sainte-Foy. Plusieurs églises portent sa signature, entre autre l'église presbytère Saint-Eugène à Vanier. Il a aussi enseigné à l'École d'architecture, de 1960 à 1963. Selon le professeur Jacques White, qui a monté l'exposition, Jean-Marie Roy passera probablement à l'histoire comme le grand architecte du dernier siècle dans la région de Québec. «Son œuvre, explique-t-il, est à la fois contemporaine et contextuelle. Il a fait entrer l'architecture d'ici dans la modernité, tout en respectant la tradition. Il a été la référence à Québec pendant une trentaine d'années, formant un grand nombre d'architectes inspirés par sa simplicité et sa rigueur.» L'exposition «Jean-Marie Roy: l'œuvre» se tient à la salle 1106 de l'École d'architecture, 1, côte de la Fabrique, à Québec. La salle est ouverte sept jours par semaine, de 9 h à 17 h.



Jean-Marie Roy

SUSPENSE À LA GALERIE

Dans le cadre d'un partenariat entre l'École des arts visuels et le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée a puisé dans sa collection Prêt d'œuvres d'art afin de préparer une exposition à l'intention spécifique de la Galerie des arts visuels. Intitulée «Suspense», l'exposition préparée par Anne-Marie Ninacs, conservatrice de l'art actuel et de la collection Prêt d'œuvres d'art, y est présentée jusqu'au 27 avril. «Suspense» réunit des œuvres qui ont toutes en commun d'utiliser la répétition comme stratégie principale. BGL fabrique un poêle à bois en bois combustible; Michael Merrill dessine des dizaines de fois, l'une par-dessus l'autre, la même vue de son atelier; Nathalie Grimard répète à l'aide de centaines de milliers d'aiguilles le motif ornemental d'un sommier sur lequel on ne peut plus s'allonger; Francine Savard redit par les mots de Rilke les noirs et les gris de ses monochromes; Michel de Broin fait ressortir l'énergie contenue dans divers circuits en les branchant sur eux-mêmes et Pascal Grandmaison joue avec un sac de couchage jusqu'à la limite de l'endormissement. Bien loin d'être ennuyante pourtant, la tautologie a ici pour effet de générer de l'étrangeté, voire du danger. Elle crée ainsi au sein de l'œuvre, une importante tension qui nous la fait retourner dans tous les sens, comme les évidences d'une énigme dont on chercherait sans fin la solution. Autrement dit, la mise en suspension de la forme et du sens par la répétition y crée un véritable suspense. La Galerie des arts visuels est située au 255, boulevard Charest Est. Heures d'ouverture: du mercredi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30 et les samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.



Une œuvre de Michael Merrill

chromes; Michel de Broin fait ressortir l'énergie contenue dans divers circuits en les branchant sur eux-mêmes et Pascal Grandmaison joue avec un sac de couchage jusqu'à la limite de l'endormissement. Bien loin d'être ennuyante pourtant, la tautologie a ici pour effet de générer de l'étrangeté, voire du danger. Elle crée ainsi au sein de l'œuvre, une importante tension qui nous la fait retourner dans tous les sens, comme les évidences d'une énigme dont on chercherait sans fin la solution. Autrement dit, la mise en suspension de la forme et du sens par la répétition y crée un véritable suspense. La Galerie des arts visuels est située au 255, boulevard Charest Est. Heures d'ouverture: du mercredi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30 et les samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.

KAMOURASKA: POUR LA PREMIÈRE FOIS AU THÉÂTRE

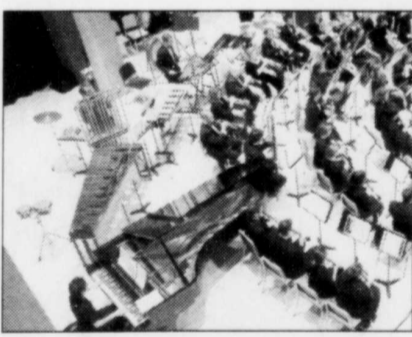
La Troupe de théâtre Les Treize de l'Université Laval présente *Kamouraska* d'Anne Hébert, dans une mise en scène d'Alexandre Fecteau. Les représentations ont lieu ce soir et demain à 20 h, au Théâtre de poche du pavillon Maurice-Pollack. Les Treize propose ainsi la première adaptation scénique du roman d'Anne Hébert paru en 1970. Les dialogues sont tirés du scénario du film *Kamouraska*, écrit par Anne Hébert et Claude Jutra et réalisé par celui-ci en 1973. Elisabeth a 40 ans et, au chevet de son deuxième mari, elle se replonge dans ses souvenirs et revit les événements qui, 20 ans plus tôt, avaient mené au meurtre de son premier mari, Antoine Tassy, seigneur de Kamouraska. Pour oublier son mariage désastreux, la violence et les habitudes de débauché d'Antoine Tassy, Elisabeth avait alors trouvé refuge dans les bras du docteur Georges Nelson, avec qui elle avait élaboré son plan diabolique. Sur le parcours de Sorel à Kamouraska, la passion amoureuse se transforme en folie meurtrière... La distribution de *Kamouraska* est composée de Guillaume Boisbriand, Isidore Bouchard, Marc Breton, Geneviève Dionne, Céline Lapert, Tommy Lévesque, France Noonan, Amélie Plaisance et Monique Sobraquès. Le metteur en scène, Alexandre Fecteau, en est à sa première direction d'acteurs. Il a cependant joué dans neuf productions théâtrales, dont les plus récentes au Cégep de Sainte-Foy. Les billets sont disponibles à l'entrée au coût 10 \$.



Kamouraska

VENT ET PERCUSSION

L'Ensemble vent et percussion de Québec, sous la direction de René Joly, offre son concert de clôture de la saison 2002-2003, ce soir à 20 h, au Montmartre canadien, 1679, chemin Saint-Louis à Sillery. La saison placée sous le thème «Le souffle des muses» se termine par un concert intitulé «Arte» et qui s'inspire d'œuvres picturales de grands maîtres tels Paul Magritte, Giorgio de Chirico ou Paul Klee. Ensemble professionnel en résidence à la Faculté de musique, l'EVPO c'est plus de 50 musiciens professionnels et un répertoire de haut calibre, interprété magistralement. Billets en vente sur Billethead: (418) 643-8131. Prix régulier: 17 \$, étudiant 12 \$ (taxes et frais de service inclus).



L'Ensemble vent et percussion de Québec

JAZZ VOCAL EN SPECTACLE

À ne pas manquer: «Jazz vocal en spectacle», présenté au Théâtre de la Cité universitaire, pavillon Palasis-Prince, le mardi 22 avril à 20 h. Quatre différents groupes sur scène, des solistes de la classe de chant, seront soutenus par un ensemble de cinq musiciens qui accompagneront les performances de la soirée. Les nombreux interprètes sont sous la direction de Pierre Lessard, Marie-Noëlle Claveau et Jean-François Lambert. Entrée générale: 6 \$. On peut se procurer des billets au secrétariat de la Faculté de musique, local 3312 du pavillon Louis-Jacques-Casault, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.



Jazz vocal



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

DÉCODER L'IMAGE DU PÈRE

Une étude démontre que les enfants de cinq mois parviennent à reconnaître le visage de leur géniteur

Des psychologues ont déjà rapporté que des enfants âgés de quelques mois à peine parviennent à reconnaître la voix, l'odeur et le visage de leur mère. Et le père? Le père? Ah oui le père! Eh bien, on n'en sait trop rien parce que personne n'avait songé à vérifier.

Une équipe de l'École de psychologie a cependant entrepris de corriger ce biais psychosociologique en s'intéressant à la capacité qu'ont les nourrissons d'identifier le visage de leur papa.

L'étudiante Isabelle Arseneau et son directeur de mémoire Stéphane Desrochers ont évalué la capacité de reconnaissance du père chez 24 nourrissons âgés de cinq mois. Pour ce faire, ils ont placé chaque enfant devant un écran de télé sur lequel était diffusé, en alternance, un enregistrement montrant soit le visage de leur père, soit celui d'un étranger présentant des traits similaires. Grâce à une caméra dissimulée derrière un miroir unidirectionnel permettant de suivre les mouvements oculaires, les chercheurs ont pu établir que les bébés, autant les garçons que les filles, ont tendance à regarder significativement plus longtemps le visage du père que celui de l'étranger, un résultat interprété comme une démonstration claire de la capacité de reconnaître leur paternel.

La reconnaissance du père surviendrait plus tardivement que celle de la mère, note Isabelle Arseneau. En effet, une expérience semblable menée l'année dernière par l'étudiante Caroline Bisson n'avait permis de déceler aucune différence entre le père et l'étranger chez des nourrissons de trois mois. La fréquence, la qualité et le type de contacts entretenus par chaque parent avec son enfant pourraient expliquer cette différence.



Une capacité précoce de reconnaissance du père dépendrait de la qualité du contact établi avec le nourrisson.

JEAN HAMANN

Une peau qui a du nerf

Les travaux du Laboratoire d'organogenèse expérimentale pourraient permettre aux grands brûlés de recouvrer une partie de leur sensibilité perdue

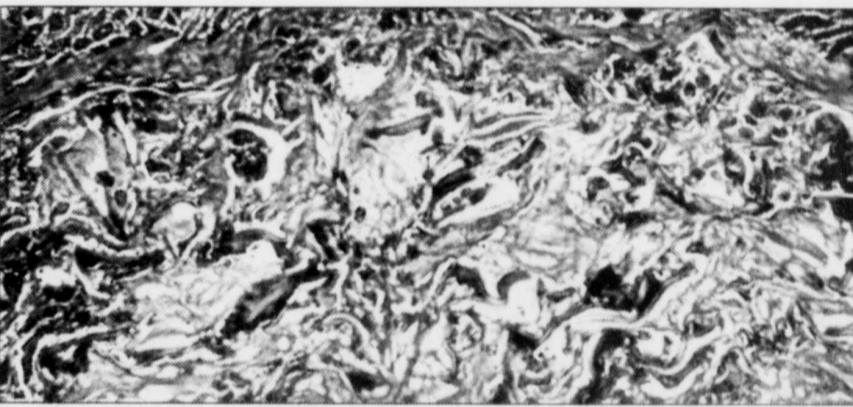
Des chercheurs du Laboratoire d'organogenèse expérimentale (LOEX) ont mis au point une méthode de culture cutanée qui favoriserait la régénération nerveuse de la peau chez les

sonnes dont plus de 90 % du corps a été calciné, les brûlures détruisent en partie ou totalement les nerfs de la peau. Comme peu de régénération nerveuse survient après coup, leur peau perd une bonne partie de sa sensibilité.

matériau, les chercheurs du LOEX mélangent du collagène bovin, du chitosan (un sucre extrait de la carapace des crustacés) et de la chondroïtine sulfate, qu'ils congèlent puis lyophilisent. «Des pores prennent la place occupée par l'eau avant la lyophilisation, de sorte qu'on se retrouve avec un matériau qui ressemble à une éponge», explique Marie Gingras. Les chercheurs ensemencent ensuite cette structure alvéolaire avec des cellules provenant du derme humain. Après quelques jours de culture *in vitro*, ils y ajoutent des cellules de l'épiderme. Trois semaines plus tard, la peau reconstruite est prête pour la transplantation.

Des tests effectués chez des souris ont montré que les nerfs envahissent la peau reconstruite 60 jours après la greffe. D'autres observations effectuées 90 et 120 jours après l'intervention révèlent que la prolifération nerveuse s'intensifie avec le temps. «La structure tridimensionnelle de ce biomatériau favorise la croissance des nerfs. La prochaine étape consiste à évaluer la sensibilité et la fonctionnalité de ces nerfs», commente Marie Gingras. Fait intéressant, le biomatériau mis au point par l'équipe de François Berthod favoriserait également un retour rapide des vaisseaux sanguins.

JEAN HAMANN



La peau reconstruite montre des couches bien différenciées de cellules à travers lesquelles les nerfs parviennent à se frayer un chemin.

grands brûlés, annonce une récente livraison de la revue scientifique *Biomaterials*. Cette découverte apporterait une solution à un problème important auquel sont confrontées les victimes de brûlures graves. En effet, bien que la médecine parvienne maintenant à sauver des per-

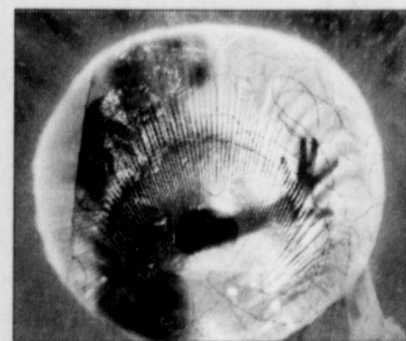
Grâce à des techniques de génie tissulaire, Marie Gingras, Isabelle Paradis et François Berthod ont produit une «éponge» cutanée, parsemée de minuscules pores, offrant une structure propice au retour des cellules nerveuses dans la peau reconstruite. Pour produire ce bio-

ARTS VISUELS

Un effet mosaïque



Alice, série A, d'Éugénie Cliche (Université Laval).



Plumeuille, d'Éliane Kistabish (Université Laval)

250 \$ pour une œuvre intitulée *Le Vietnam, passé et avenir*.

Le thème «Mosaïque» a inspiré 73 participantes et participants provenant de 12 universités canadiennes. Les 54 photographies sélectionnées par le jury sont exposées jusqu'au 17 avril à la Salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. Organisé par le Regroupement des services universitaires d'animation culturelle et communautaire (RESUACC), ce concours vise à promouvoir la pratique de la photographie, à récompenser les photographes amateurs et à faire connaître leurs travaux dans le milieu universitaire et auprès du grand public. Signalons qu'en visitant l'exposition «Mosaïque», le public est invité à voter pour sa photographie «coup de cœur». La photographie que le public aura choisie en remplissant un



Chinoise mosaïque, de Karine Vézina (Université de Moncton).

bulletin de vote rapportera à son auteur la somme de 50 \$.

Enfin, cette manifestation est une occasion pour le public de faire un coup double puisque le Club Photo Optica de l'Université Laval en profite pour présenter quelques-unes des photographies réalisées par ses membres au cours de l'année. De plus, les membres du Cercle d'écriture de l'Université Laval (CEULA) se sont associés à cette exposition pour apporter leur propre interprétation du thème «Kitsch». Heures d'ouverture de la salle d'exposition: du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

SCIENCES

La sécheresse, clé du déclin des Mayas

SYLVESTRE HUET
©Libération

La chute des Mayas, c'est la faute à la sécheresse. L'idée est déjà ancienne de relier d'éventuelles causes climatiques au mystérieux déclin de la civilisation maya, dans la péninsule du Yucatan (sud-est du Mexique), survenu entre 800 et 900. Dans cette région calcaire, les activités agricoles étaient en effet sous la dépendance absolue des pluies d'été.

Sauf que les historiens n'avaient pas grand-chose de précis à se mettre sous la dent côté climat et pouvaient donc explorer toutes sortes d'autres causes premières, conflits sociaux ou rivalités militaires entre cités. Ils liront donc avec intérêt un article dans la revue *Science* où une équipe de paléoclimatologues estime avoir déniché la preuve de l'hypothèse climatique.

Curieusement, Gerald Haug est allé chercher ses données climatiques dans le bassin de Cariaco, près des côtes du Venezuela. C'est qu'il y a trouvé, dans une carotte de sédiments marins, forcée dans le cadre du programme international ODP (Ocean Drilling Program), un enregistrement particulièrement précis — les chimistes sont parvenus à une résolution bimensuelle entre 700 et 900 — des débits des rivières locales durant les 2000 dernières années. Un secret ré-

vélé par les variations des dépôts de titane apporté par ces cours d'eau. Or, affirment les scientifiques, la position climatique de cette région relativement à la « zone de convergence intertropicale » qui détermine les zones de pluie durant l'été est la même que celle du Yucatan. Ce qui vaut pour l'une vaudrait donc pour l'autre.

Si le raisonnement est correct, la chronologie climatique qui en ressort est effectivement très proche de celle des historiens de la civilisation maya. La période de croissance démographique et de construction des cités — du II^e au VIII^e siècle — correspond à une longue série climatique d'étés bien arrosés, favorables aux cultures.

Puis, le IX^e siècle marque une nette rupture, avec un assèchement durable, scandé en outre par trois épisodes de sécheresse intense de plusieurs années consécutives centrés sur 810, 860 et 910. Des coups très durs, en particulier pour les concentrations urbaines les plus importantes, susceptibles d'expliquer l'abandon des villes ou de provoquer des troubles sociaux de grande envergure. Et qui expliquent les dates diverses d'abandon urbain retrouvées par les archéologues. Sauvées par une meilleure organisation sociale ou un contrôle de l'eau plus efficace, certaines cités ont pu encaisser le premier coup, voire le deuxième, avant de céder au troisième.

L'hypothèse vient de l'étude de sédiments marins



La civilisation maya, qui avait atteint un degré d'avancement technologique très élevé, a laissé derrière elle d'impressionnants vestiges.

Des buffles menacés d'extinction clonés

■ Cette fois, ça y est. Après des années de persévérance, les chercheurs du zoo de San Diego et de la firme Advanced Cell Technology sont enfin parvenus à cloner un animal en voie de disparition. Deux bantengs, ou buffles de Bali, sont nés les 1^{er} et 3 avril dans une ferme *high-tech* de l'Iowa. « Le premier buffle semble se développer normalement, se réjouit Oliver Ryder, généticien au Centre de recherches sur les espèces menacées du zoo de San Diego. Il prend du poids régulièrement et montre une activité croissante. En revanche, nous sommes inquiets pour le second qui semble perdre de la vigueur. » La technique de clonage est identique à celle employée pour la célèbre brebis Dolly, aujourd'hui décédée. « La survie de ces animaux est extrêmement délicate, insiste M. Ryder. Ils naissent sans système immunitaire; nous leur donnons du colostrum prélevé sur de jeunes génisses qui viennent de mettre bas. Les animaux doivent rester dans une unité de soins intensifs, le temps de construire leur immunité. » Peut-on envisager de reconstituer une population d'espèces déjà disparues? « Là, il faudrait travailler avec de l'ADN et non plus des cellules. C'est un doux rêve qui semble hors de portée. » (Libération)

LA POPULARITÉ A UN PRIX. ET EN CE MOMENT, IL EST BAS.



Corolla
229\$

0\$ dépôt de sécurité*
par mois / location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 441\$
Option 0\$ comptant
également disponible à la location

À partir de
15 290\$*

Le secret de sa popularité

Moteur 4 cylindres VVT-i de 1,8 litre, 16 soupapes, DACT, 130 ch.
Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
Système de retenue supplémentaire (SRS) à coussin gonflable à deux étages
Climatiseur
Volant inclinable
Banquette arrière à dossiers rabattables
Groupe électrique
Système d'accueil sans clé
Système audio avec lecteur CD

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. *Offre de location au détail valable sur les modèles Corolla 2003 (BR32EM AA) neufs en stock. Première mensualité de 263,41\$ pour la Corolla 2003 (BR32EM AA), taxes incluses et offre de 0\$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Corolla 2003 neufs en stock à la location, exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. **PDSF pour les modèles Corolla 2003 (BR32EM AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. **Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 avril 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA

un coup de cœur sans fin

